

AMENAGEMENT DE LA PLACE DU MILLENAIRE

B3

Echelle:

-

DT

DIAG

AVP

PRO

DCE

VISA

DET

AOR

Indice	Date	Modifications	Dess.	Vérif.	Visa
-	17/12/2019	1ère édition	EFA	CCA	-

Dossier : n°GC34

Fichier : GC34-101-149+010-PVP.dwg

Codification :

Date d'impression :

oteis

Agence de Montpellier

Stratégie Concept - Bât A3
1300, Avenue Albert Einstein
34000 Montpellier

☎ : 04.67.40.90.00
📠 : 04.67.40.90.01

 Réf. travaux 303281994 Num. 2019112603946D1C	 34620 PUISSEGUIER	 Créé le 26/11/2019 Débute le 01/02/2020 Durée : 90 jours
--	--	---

Exploitants

ALCYON TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX 0426727706 0426727706 0614626970 somedep@demat.sogelink.fr DT 334174642 Envoyé le 26/11/2019 Réponse 334226714 Reçu le 27/11/2019 CONCERNÉ Présence d'ouvrage : EL	 CONCERNÉ
COVAGE NETWORKS HERAULT TELECOM NUMHERAULT, TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX 0426727706 0825005900 0825005900 covage-herault@demat.sogelink.fr DT 334174637 Envoyé le 26/11/2019 Réponse 334208192 Reçu le 27/11/2019 CONCERNÉ Présence d'ouvrage : TL. Recommandations : Voir document joint pour les recommandations techniques à appliquer et/ou n° pour tous renseignements.	 CONCERNÉ
ENEDIS-DRLARO-VA Languedoc-Roussillon CHEZ PROTYS P0132, CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9 0466599418 0181624701 0176614701 970.ENEDIS@demat.protys.fr DT 334174641 Envoyé le 26/11/2019	 EN ATTENTE
GRDF DRDO DIEM OCCIMED CHEZ PROTYS P0449, CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9 0534458320 0810300360 0247857444 GRDF_359.GRDF@demat.protys.fr DT 334174638 Envoyé le 26/11/2019 Réponse 334212229 Reçu le 27/11/2019 CONCERNÉ Présence d'ouvrage : GA. Nom du contact : EXPLOITANT GRDF.	 CONCERNÉ
Régie de Cazouls les Béziers 11 Avenue Pierre et Marie CURIE 34370 CAZOULS LES BEZIERS 0467265185 0682589340 0682589340 vguerin@regiecazouls.com DT 334174639 Envoyé le 26/11/2019 Réponse 334226471 Reçu le 26/11/2019 NON CONCERNÉ Pas d'ouvrage. Nom du contact : REGIE MUNICIPALE DE CAZOULS LES BEZIERS.	 NON CONCERNÉ
Régie de Cazouls les Béziers Service Technique, 11 Avenue Pierre et Marie CURIE 34370 CAZOULS LES BEZIERS 0467265185 0682589340 0682589340 vguerin@regiecazouls.com DT 334174635 Envoyé le 26/11/2019 Réponse 334226470 Reçu le 26/11/2019 NON CONCERNÉ Pas d'ouvrage. Nom du contact : REGIE MUNICIPALE DE CAZOULS LES BEZIERS.	 NON CONCERNÉ



Réf. travaux **303281994**
Num. **2019112603946D1C**



34620 PUISSESGUIER



Créé le **26/11/2019**
Débute le **01/02/2020**
Durée : **90 jours**

Agence technique departementale

chez SOGELINK TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX



EN ATTENTE

☎ 0468278250 ☎ 0467676767 ☎ 0468278250 @ cg-herault-olonzac-1@delegation.sogedata.fr

DT 334174643

Envoyé le 26/11/2019 🖨

ILIAD

RUE DE LA VILLE LEVEQUE PARIS PARIS 75008 PARIS



EN ATTENTE

☎ 0173503164 ☎ 0173503164 ☎ 0173503157 @ DICT@CORP.FREE.FR

DT 334174634

Envoyé le 26/11/2019 @

MAIRIE DE PUISSESGUIER

10 bd Jean Jaurès 34620 PUISSESGUIER



EN ATTENTE

☎ 0467938979 ☎ 0630490397 ☎ 0630490397 @ urba@ville-puisseguier.com

DT 334174640

Envoyé le 26/11/2019 @

ORANGE-K2 LANGUEDOC ROUSSILLON

Service DICT, TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX



⚠ **CONCERNÉ**

☎ 0328300440 ☎ 0328300440 ☎ 0810300111 @ FT62K2.FTO@demat.protys.fr

DT 334174636

Envoyé le 26/11/2019 🖨

Réponse 334192743

Reçu le 26/11/2019

CONCERNÉ

Présence d'ouvrage : TL. Recommandations : Liaison fort trafic.

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- ☐ Récépissé de DT
☒ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : OTEIS
Complément / Service :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69 134 DARDILLY CEDEX
Pays : FRANCE

N° consultation du téléservice : 2019112603946D1C
Référence de l'exploitant : 303281994
N° d'affaire du déclarant :
Personne à contacter (déclarant) : Cédric CARMINATI
Date de réception de la déclaration : 27 / 11 / 2019
Commune principale des travaux : PUISSESGUIER
Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : COMMUNE DE PUISSESGUIER
Personne à contacter : M. RIBAS Alain
Numéro / Voie : 10 Bd Jean Jaurès
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 34620 PUISSESGUIER
Tél. : 04 67 93 74 02 Fax : 04 67 93 80 83

Éléments généraux de réponse

- ☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
☒ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EA EU (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :
☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
Veuillez contacter notre représentant : Tél. :
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☒ Plans joints : Références : Echelle₍₁₎ : Date d'édition₍₁₎ : Sensible : Prof. règl. min₍₁₎ : Matériau réseau₍₁₎ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.
☒ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____
ou ☒ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ____ / ____)
☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
☐ (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.
☐ Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Avant tout commencement de travaux, merci de prendre rdv avec M. RIBAS, direct. des services techniques au 06.30.49.03.97
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ☐ possible ☐ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0630490397
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

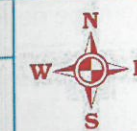
Responsable du dossier

Nom : RIBAS Alain
Désignation du service : DIRECTEUR SCES TECHNIQUES
Tél. : 0630490397

Signature de l'exploitant ou de son représentant

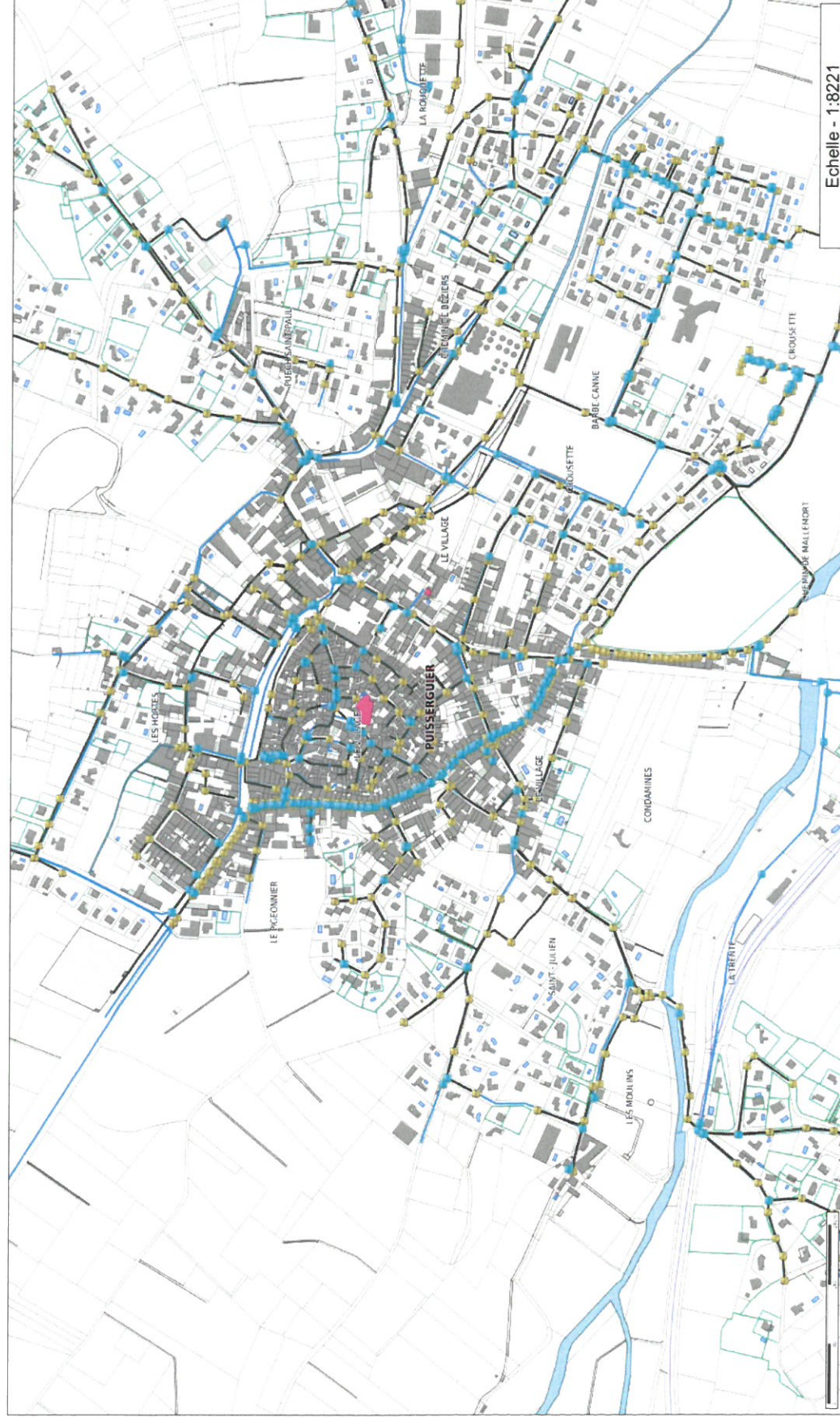
Nom du signataire : RIBAS Alain
Signature :
Date : 27 / 11 / 2019 Nombre de pièces jointes / camps les plans : 1

Localisation du réseau AEP et des habitations non desservies



- Réseau adduction
- Réseau distribution La Manière
- Réseau distribution le Bourg
- ▲ Forage
- Réservoir
- Habitations non raccordées**
 - Uni familiale
 - Multi familiale
 - Non habitées
 - Sites d'accueil touristique
 - Branchement sur adduction Bourg

PUISSEGUIER



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



Bonjour,

Suite à votre demande, veuillez trouver ci-joint le récépissé et les plans des réseaux.

Cordialement,

Mélanie SALLES

Mairie de Puisserguier

Service Urbanisme-Comptabilité

04 48 20 06 13

m.salles@ville-puisserguier.com



Le 28/11/2019

Objet: Fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

image001.gif : <https://dl.sogelink.fr/?XHoLNRm0>

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

Destinataire

Récépissé de DT
Récépissé de DICT
Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination :

Complément / Service :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Pays :

N° consultation du téléservice :

Référence de l'exploitant :

N° d'affaire du déclarant :

Personne à contacter (déclarant) :

Date de réception de la déclaration :

Commune principale des travaux :

Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale :

Personne à contacter :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Tél. :

Fax :

Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant :

Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle ₍₁₎ :	Date d'édition ₍₁₎ :	Sensible :	Prof. règl. mini ₍₁₎ :	Matériau réseau ₍₁₎ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.			___ / ___ / ___		_____ cm	
			___ / ___ / ___		_____ cm	

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ___ à ___ h ___

ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ___)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____

Désignation du service : _____

Tél. : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : _____

Signature : _____

Date : ___ / ___ / ___ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

orange

POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

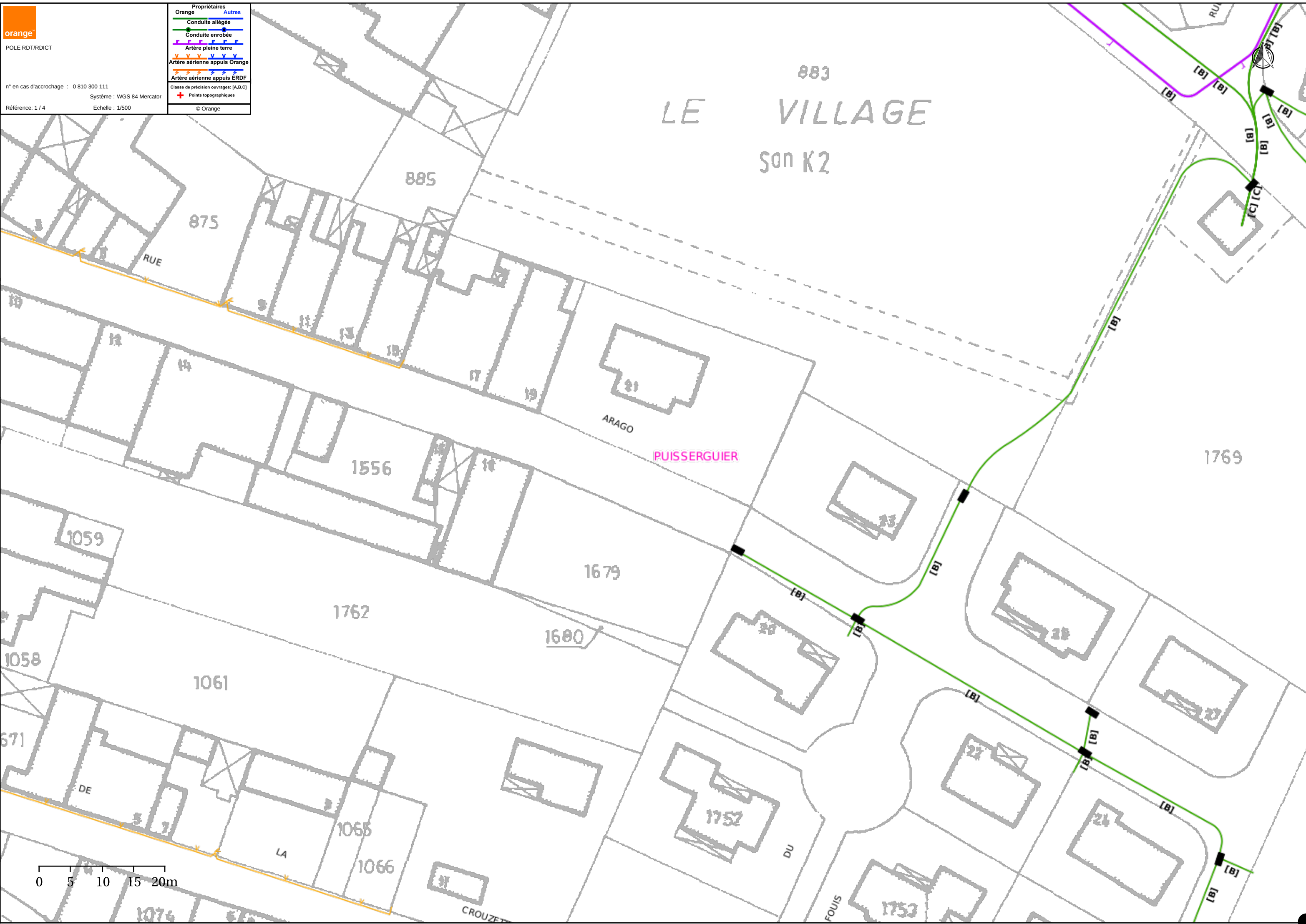
Système : WGS 84 Mercator

Référence: 1 / 4

Propriétaires Orange
Autres
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF

Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
Points topographiques

© Orange



orange

POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 2 / 4

Echelle : 1/500

Propriétaires
Orange
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF

Autres
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF

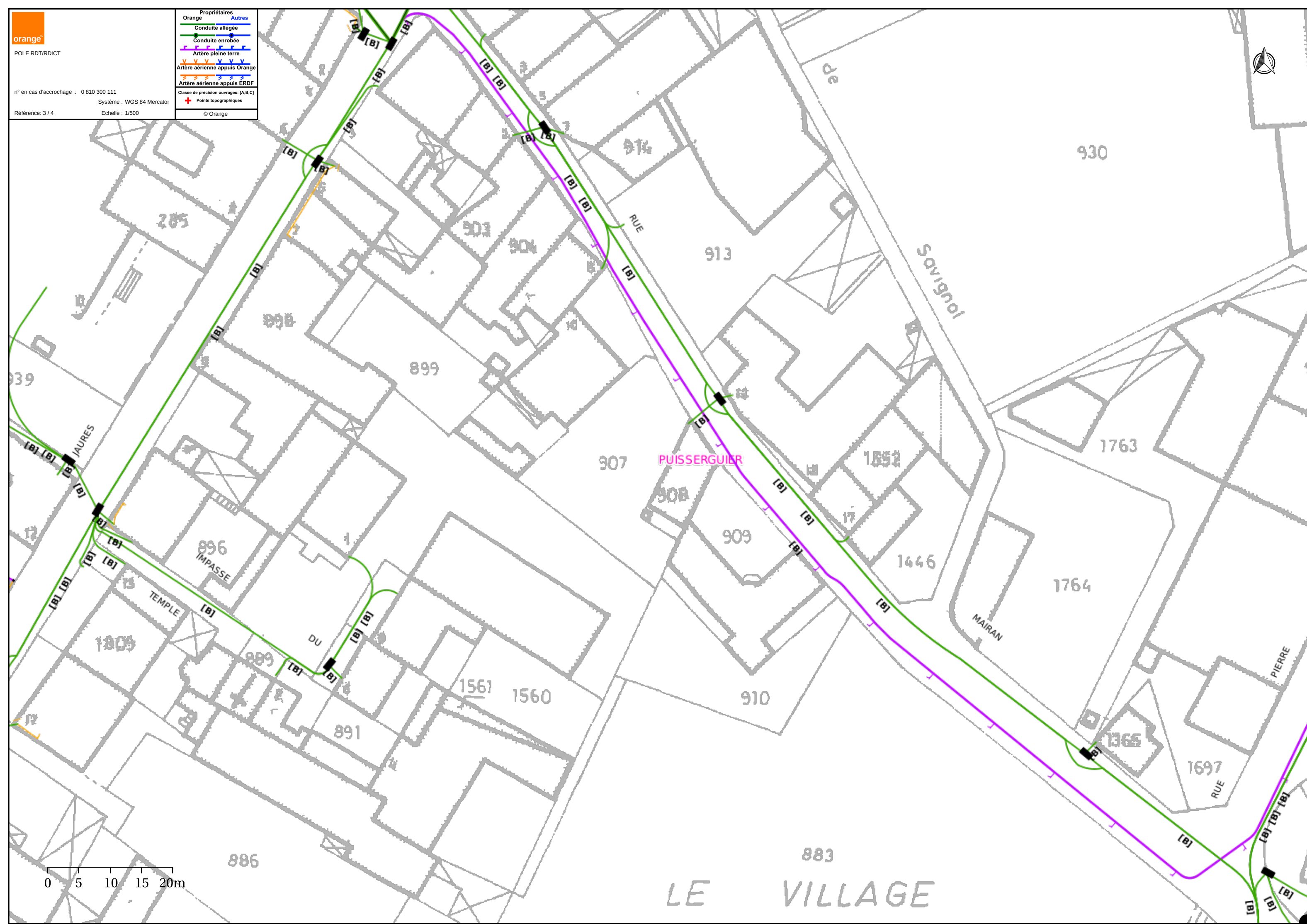
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
Points topographiques

© Orange





n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111
Système : WGS 84 Mercator
Référence: 3 / 4 Echelle : 1/500



orange

POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 4 / 4

Echelle : 1/500

Propriétaires
Orange
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF

Autres
Conduite allégée
Conduite enrobée
Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF

Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
Points topographiques

© Orange

The map displays a residential area with various streets and property boundaries. A network of power lines is overlaid on the map, color-coded by type and support. The lines are labeled with [B] and [B] in various colors (green, purple, orange, blue). The map includes a scale bar (0 to 20m) and a north arrow. The streets shown include CURRIE, ET MARIE, RUE PASTEUR, RUE, DOCTEUR, and ROUX. Property numbers are visible on the map, such as 1551, 934, 940, 1776, 976, 973, 972, 978, 980, 979, 986, 987, 988, 989, 990, 1030, 1031, 1032, 1033, 1037, 1038, 1029, 1028, 1027, 1026, 1025, 1024, 1023, 1022, 1021, 1019, and 1035. The map also shows a network of underground and overhead power lines, with labels like [B] and [B] in various colors (green, purple, orange, blue). The lines are labeled with [B] and [B] in various colors (green, purple, orange, blue). The map includes a scale bar (0 to 20m) and a north arrow. The streets shown include CURRIE, ET MARIE, RUE PASTEUR, RUE, DOCTEUR, and ROUX. Property numbers are visible on the map, such as 1551, 934, 940, 1776, 976, 973, 972, 978, 980, 979, 986, 987, 988, 989, 990, 1030, 1031, 1032, 1033, 1037, 1038, 1029, 1028, 1027, 1026, 1025, 1024, 1023, 1022, 1021, 1019, and 1035.

WGS84 (GPS) (lon : 3.045807 , lat : 43.366737)

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- ☒ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination
Numéro / Voie
Code postal / Commune
Pays

OTEIS Chez SOGEDATA
TSA 70011
69134 DARDILLY CEDEX
France

N° consultation du téléservice : 2019112603946D1C

Référence de l'exploitant : 1948028440.194801RDT02

N° d'affaire du déclarant : 303281994

Personne à contacter (déclarant) : CARMINATI Cédric

Date de réception de la déclaration : 26/11/2019

Commune principale des travaux : 34620 PUISSEGUIER

Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ENEDIS-DRLAR0-AREX POLE DICT Exploitant

Personne à contacter : BASQUIN Laetizia

Numéro / Voie : 1 Rue de Verdun

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 30900 NIMES

Tél. : +33466599418

Fax : +33466628920

Éléments généraux de réponse

- ☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
☒ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

☒ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☒ Plans joints : Références : Voir plan Echelle (1): _____ Date d'édition (1): _____ Sensible : ☒ Prof. règl. mini (1): 65 cm Matériau réseau (1): _____
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

☒ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

☒ (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

☐ Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Des branchements sans affleurant ou (et) aéro-souterrain sont susceptibles d'être dans l'emprise Travaux

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Voir chapitre 3.1 du guide d'application (Fascicule 2)

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ☐ possible ☒ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Merci de vous reporter aux recommandations techniques relatives aux distances d'approche lors de vos travaux.

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0176614701

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de l'Hérault 0467103418

Responsable du dossier

Nom : BASQUIN Laetizia

Désignation du service : Bureau Exploitation VA

Tél : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : BASQUIN Laetizia

Signature :

Date : 27/11/2019

Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 2

TRAVAUX A PROXIMITE DE LIGNES CANALISATIONS ET OUVRAGES ELECTRIQUES RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ET DE SECURITE

Conditions pour déterminer si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages Electriques

Pour Enedis, les travaux sont considérés à proximité d'ouvrages électriques lorsque :

- ils sont situés à moins de **3 mètres** de lignes électriques aériennes de tension inférieure à 50 000 volts ;
- ils sont situés à moins de **1,5 mètre** de lignes électriques souterraines, quelle que soit la tension.

ATTENTION

Pour la détermination des distances entre les “ travaux ” et l'ouvrage électrique, il doit être tenu compte :

- des mouvements, déplacements, balancements, fouettements (notamment en cas de rupture éventuelle d'un organe) ;
- des engins ou de chutes possibles des engins utilisés pour les travaux ;
- des mouvements, mêmes accidentels, des charges manipulées et de leur encombrement ;
- des mouvements, déplacements et balancements des câbles des lignes aériennes.

Principes de prévention des travaux à proximité d'ouvrages électriques

Si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages électriques, comme précisé ci-dessus, vous devez respecter les prescriptions **des articles R 4534-107 à R 4534-130 du code du travail**.

1- Compte tenu qu'Enedis est placé dans l'obligation impérieuse de limiter les mises hors tension aux cas indispensables pour assurer la continuité de l'alimentation électrique, compte tenu également du nombre important de travaux effectués à proximité des ouvrages électriques et de leur durée, votre chantier pourra se dérouler en présence de câbles sous tension. Dans ce cas, **en accord avec le chargé d'exploitation avant le début des travaux**, vous mettrez en œuvre l'une ou plusieurs des mesures de sécurité suivantes :

- avoir dégagé l'ouvrage exclusivement par sondage manuel ;
- avoir balisé la canalisation souterraine et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
- avoir balisé les emplacements à occuper, les itinéraires à suivre pour les engins de terrassement, de transport, de levage ou de manutention ;
- avoir délimité matériellement la zone de travail dans tous les plans par une signalisation très visible et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
- avoir placé des obstacles efficaces pour mettre l'installation hors d'atteinte ;
- avoir fait procéder à une isolation efficace des parties sous tension par le chargé d'exploitation ou par une entreprise qualifiée en accord avec le chargé d'exploitation ;
- avoir protégé contre le rayonnement solaire les réseaux souterrains mis à l'air libre et faire en sorte de ne pas les déplacer, ni de marcher dessus ;
- appliquer des prescriptions spécifiques données par le chargé d'exploitation.

2- Si toutefois après échange avec l'Exploitant vos travaux sont incompatibles avec le maintien sous tension des réseaux, nous procéderons à une étude complémentaire et éventuellement à la mise en œuvre de la solution trouvée (sous réserve que cela n'impacte pas le réseau et les clients). Vous devrez par ailleurs avoir obtenu du chargé d'exploitation un Certificat pour Tiers pour l'ouvrage concerné avant de débiter vos travaux.

**En cas de dommages aux ouvrages appelez le 01 76 61 47 01 et uniquement dans ce cas
NE JAMAIS APPROCHER UN OUVRAGE ENDOMMAGE**

Recommandation par rapport aux distances d'approche

Pour des raisons impérieuses de sécurité liées à la continuité de service la mise hors tension conformément à la réglementation n'est pas souhaitable.

Merci de vous référer au(x) plan(s) de masse pour identifier les réseaux en présence afin d'adapter la mise en œuvre de vos travaux par rapport aux distances d'approche et suivant les recommandations ci-dessous.

/!\ Mesures de sécurité à mettre en œuvre /!\

Nature	Niveau de tension	Symbologie	Recommandation
Souterrain	HTA		Certains de nos ouvrages souterrains ne sont pas alertés par un grillage avertisseur qui ne saurait constituer à lui seul un facteur d'alerte de proximité. Vous devrez approcher l'ouvrage exclusivement par sondage manuel sans le toucher.
	BT		
Aérien	BT Nu		Nous devons procéder à une protection du réseau basse tension, nous vous ferons parvenir un devis et les délais de mise en œuvre.
	BT Torsadé		Vous devez veillez à ne pas toucher les canalisations aériennes isolées qui sont dans l'emprise de votre chantier.
	HTA Nu HTA Torsadé		Votre chantier ne peut pas se dérouler dans les conditions que vous aviez envisagées, les distances indiquées dans votre déclaration ne sont pas compatibles avec la sécurité des intervenants.

Représentation des principaux éléments constituant les ouvrages électriques exploités

Légende du Plan de Masse

Réseau électrique

BT

Aérien

Torsadé

Souterrain

BT ABAN

Aérien

Torsadé

Souterrain

BT BRCHT

HTA

Aérien

Torsadé

Souterrain

Galerie

HTA ABAN

Aérien

Torsadé

Souterrain

Galerie

Appareil de coupure aérien

Interrupteur non télécommandé

Interrupteur télécommandé

Interrupteur non télécommandé avec ouverture à creux de tension

Connexion-jonction

Connexion Aérienne Chgt Sec.

Jonction Chgt Sec.

Jonction Etoilement

Jonction Extrémité

Poteau remontée Aéro

Poste électrique

Poste Source

Poste DP

Poste Client HTA

Poste DP Client HTA

Poste de Répartition

Poste de Production

Poste DP Client-Production

Poste Client Production

Poste DP Production

Poste de transformation HTA/HTA

Armoire HTA

Armoire à Coupure Manuelle

Armoire à Coupure télécommandée

Coffret BT

Coupure

Fausse Coupure

Sectionnement

Coupure rapide

ADC

Boite de coupure

Boite de coupure 3D

Boite de coupure 4D

Boite coupe circuit

RM BT

Non normalisé

Client BT

Tarif jaune C4

Tarif bleu C5

Client MHRV

Producteur BT

Zone en projet

N° AFFAIRE

Légende du Plan de détail

BT

Réseau et branchement

Réseau nappe niveau supérieur

Réseau nappe niveau inférieur

Réseau abandonné

Branchement

Branchement abandonné

HTA

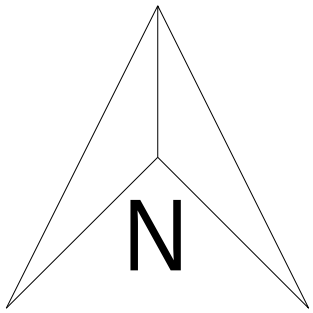
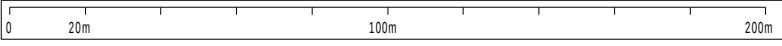
Réseau nappe niveau supérieur

Réseau nappe niveau inférieur

Réseau abandonné

Fourreau

Accessoires	Symboles et description	
Coffret électrique		Coffret réseau et branchement
		Coffret type REMBT
Armoire électrique		Armoire de comptage BT
		Armoire HTA
Boîte BT sous trottoir		Réseau
		Branchement
Jonction		BT
		HTA
Dérivation		BT
		HTA
Bout perdu		BT
		HTA
Remontée aérienne		RAS BT
		RAS HTA
Noeud topologique		BT pénétrant dans un bâtiment
		HTA pénétrant dans un bâtiment
Mise à la terre		



2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.

3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).

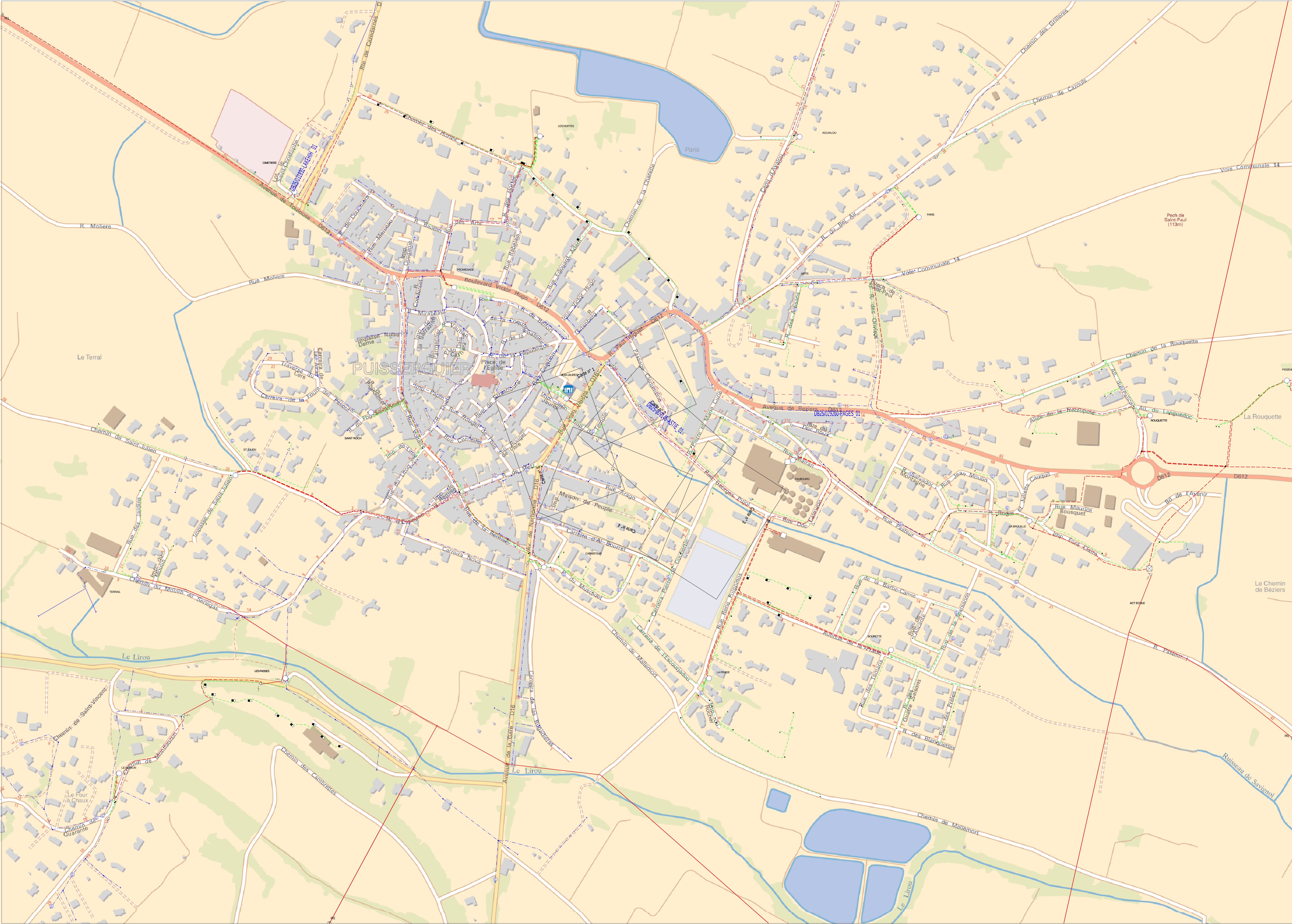
Édité le : 27-11-2019 - Tous droits réservés - reproduction interdite

Enedis

Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.

Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).

1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.



L'ouvrage est en classe C sauf s'il est représenté dans les plans de détail où il faudra se baser sur la classification indiquée dans les plans de détail

Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84

Réf. point	Latitude	Longitude	Point d'appui :
PR1 :	43.37285782	3.03008404	
PR2 :	43.36032369	3.0362728	
PR3 :	43.36286743	3.05449065	

Edité le : 27-11-2019 - Tous droits réservés - reproduction interdite

1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.



Catégorisation des ouvrages souterrains des plans de détails au sens de la réglementation DT-DICT			Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84		
Classe	Éléments particuliers présents sur la symbolologie des ouvrages précités	Exemple appliqué à un tronçon de réseau BT souterrain dans un plan de détail	Ref. point	Latitude	Longitude
A	⚡ ou ⚡	⚡ ou ⚡	PR1	43.36726205	3.04074505
B	Aucun élément particulier	—	PR2	43.36778577	3.04294725
C	« ? » ou « Tracé incertain »	⚡ ou Tracé incertain	PR3	43.36756521	3.04310937

Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.
Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...)

1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.

2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.

3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux, ...).

Edité le : 27-11-2019 - Tous droits réservés - reproduction interdite



Categorisation des ouvrages souterrains des plans de détails au sens de la réglementation DT-DCT		
Classe	Eléments particuliers présents sur la symbolologie des ouvrages précités	Exemple appliqué à un tronçon de réseau BT souterrain dans un plan de détail
A	↕ ou .	↕ ou
B	Aucun élément particulier	↕ ou
C	« ? » ou « Tracé incertain »	↕ ou <u>Tracé incertain</u>

Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84			
Réf. point	Latitude	Longitude	Point d'appui : ↕ ou
PR1	43.36669818	3.04327814	
PR2	43.36639825	3.0437307	
PR3	43.36627041	3.04351494	
Système altimétrique : IGN 1969			

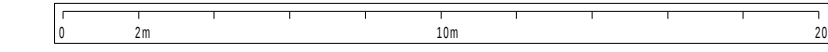
Enedis
Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'empise des travaux indiquée par le déclarant.
Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).
11- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.

2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.
3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).
Edité le : 27-11-2019 - Tous droits réservés - reproduction interdite



Categorisation des ouvrages souterrains des plans de détails au sens de la réglementation DT-DCT		Exemple appliqué à un tronçon de réseau BT souterrain dans un plan de détail	
Classe	Eléments particuliers présents sur la symbolologie des ouvrages précités		
A	ou	ou	ou
B	Aucun élément particulier	ou	ou
C	« ? » ou « Tracé incertain »	ou	Tracé incertain

Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84			
Réf. point	Latitude	Longitude	Point d'appui : ou
PR1	43.36657347	3.0428297	
PR2	43.36703378	3.04133936	
PR3	43.36533092	3.04245923	Système altimétrique : IGN 1969



Enedis

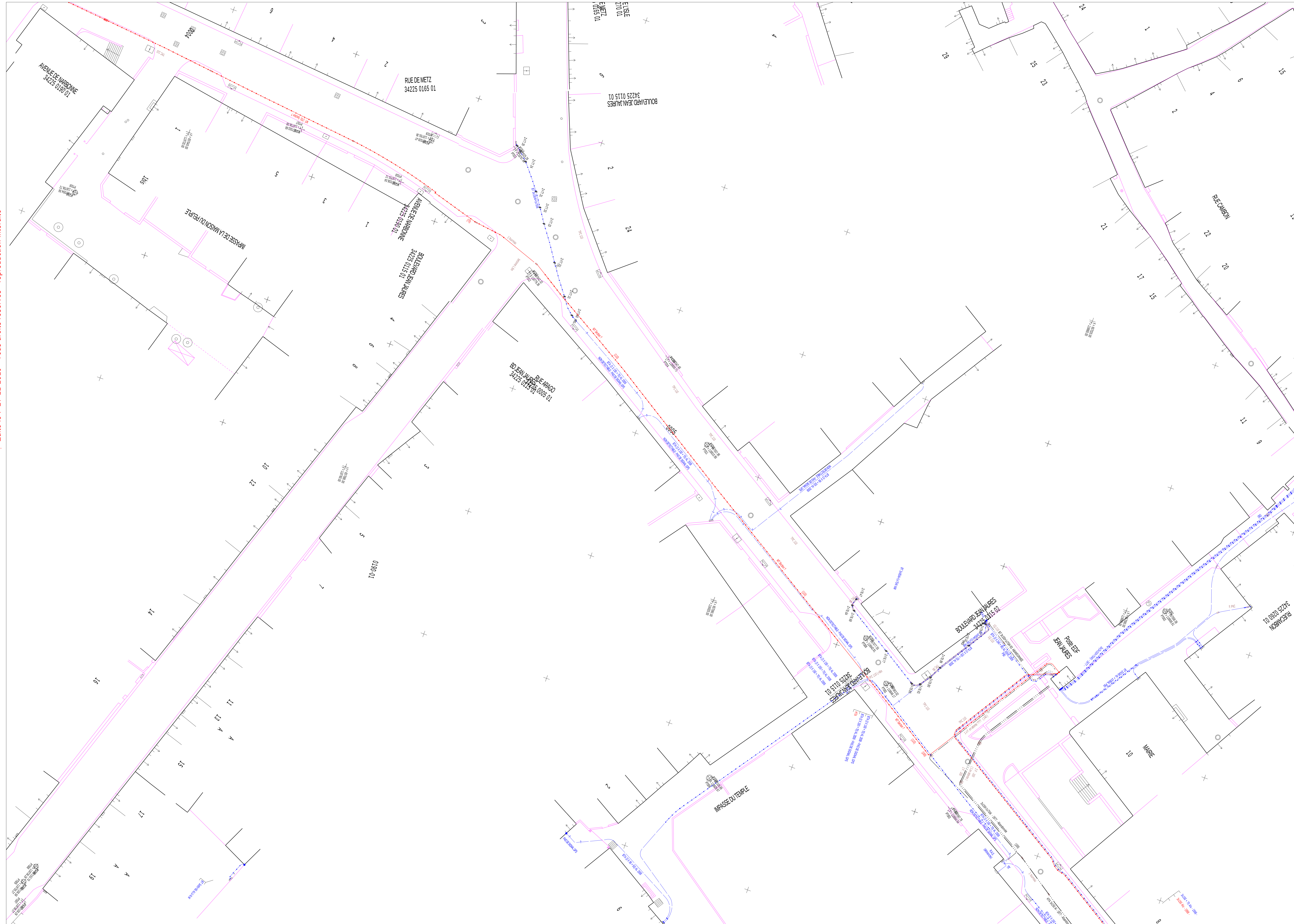
Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.

Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).

1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.

2-2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.

3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurants (coffrets, poteaux, ...).



Catégorisation des ouvrages souterrains des plans de détails au sens de la réglementation DT-DICT		
Classe	Éléments particuliers présents dans un plan de détail des ouvrages précités	Exemple appliqué à un tronçon dans un plan de détail
A	ou	ou
B	Aucun élément particulier	
C	« ? » ou « Tracé incertain »	ou Tracé incertain

Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84			
Réf. point	Latitude	Longitude	Point d'appui : ou
PR1	43.366676181	3.04041731	Système altimétrique : IGN 1969
PR2	43.366661294	3.04014926	
PR3	43.36742938	3.04075713	



Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

ATTENTION : les documents pdf qui vous sont adressés sont multi formats. Les formats d'impression sont indiqués sur chaque page, pour conserver les échelles et avoir une bonne lecture des 1/200ème, il vous faut imprimer chaque page au bon format.

Dans l'emprise de votre chantier se trouve un ou plusieurs câbles sous tension dont la catégorisation des ouvrages souterrains est de catégorie C (incertitude de localisation supérieure à 1,5 m).
Vous devez avant le début des travaux procéder à des Investigations Complémentaires ou au marquage piquetage.

Responsable : BASQUIN Laetizia

Tél :

Date : 27/11/2019

Signature :

Un document vous est adressé via PROTYS.fr

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe une notification RDT dont les références sont reprises en objet (référence du document et commune principale du chantier).

Ce document vous est transmis grâce à PROTYS.fr

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement,
L'équipe PROTYS.fr

À très bientôt,
Le Service Clients

Ce message est généré automatiquement, il n'est pas possible de répondre à l'expéditeur.

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

Destinataire

Récépissé de DT
Récépissé de DICT
Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination :

Complément / Service :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Pays :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale :

Personne à contacter :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Tél. :

Fax :

N° consultation du téléservice :

Référence de l'exploitant :

N° d'affaire du déclarant :

Personne à contacter (déclarant) :

Date de réception de la déclaration :

Commune principale des travaux :

Adresse des travaux prévus :

Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant :

Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle ₍₁₎ :	Date d'édition ₍₁₎ :	Sensible :	Prof. règl. mini ₍₁₎ :	Matériau réseau ₍₁₎ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.			___ / ___ / ___		___ cm	
			___ / ___ / ___		___ cm	

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ___ à ___ h ___

ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ___)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____

Désignation du service : _____

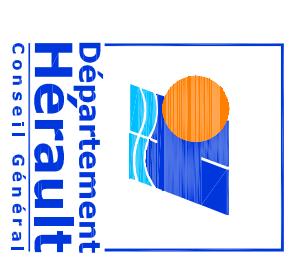
Tél. : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

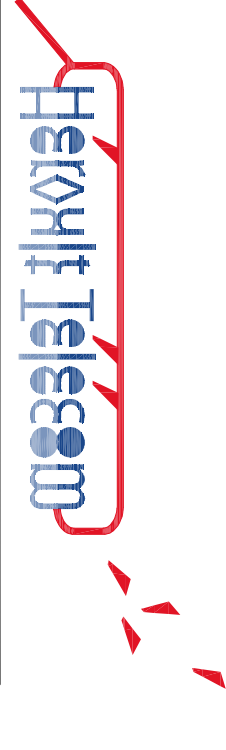
Nom du signataire : _____

Signature : _____

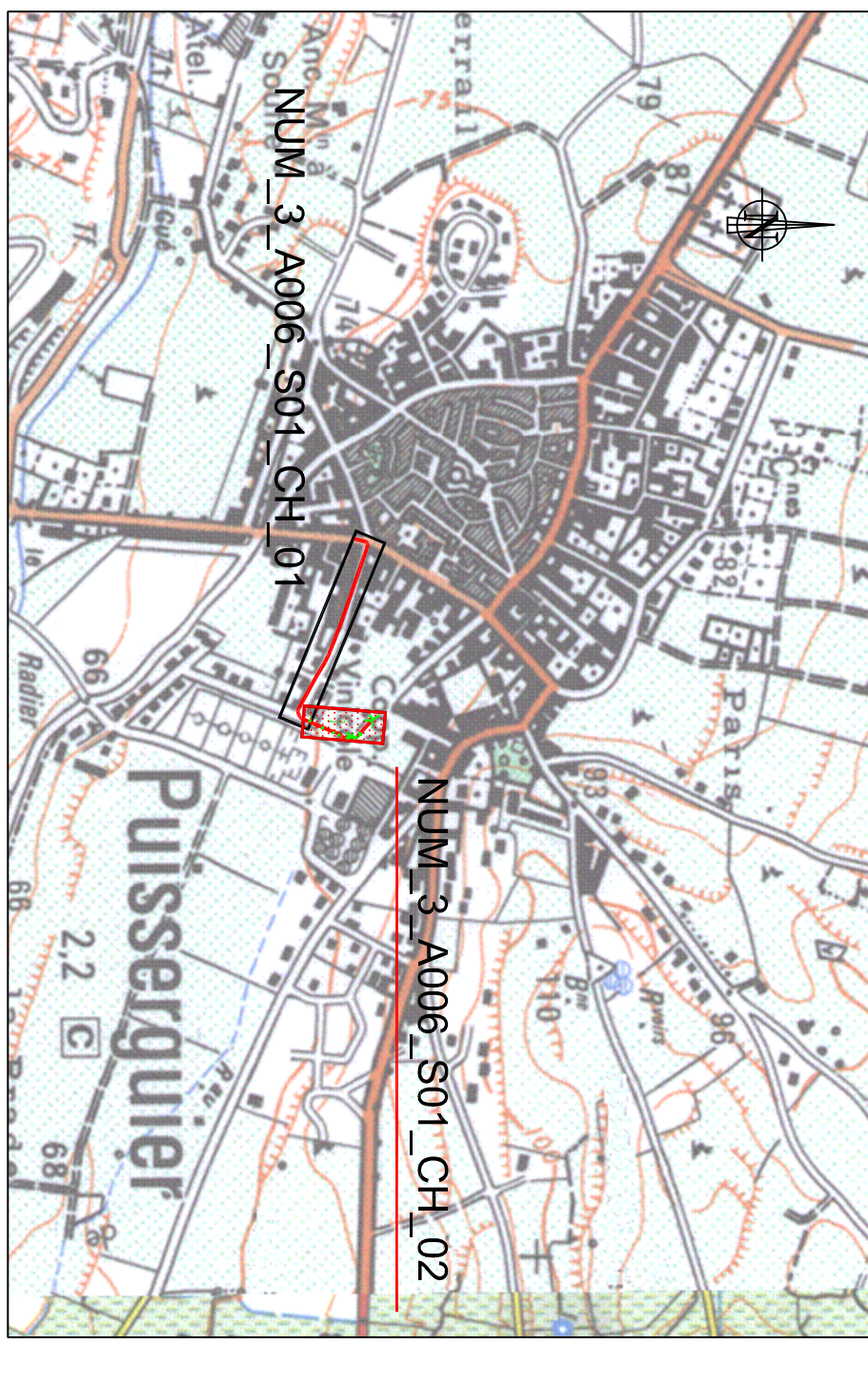
Date : ___ / ___ / ___ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____



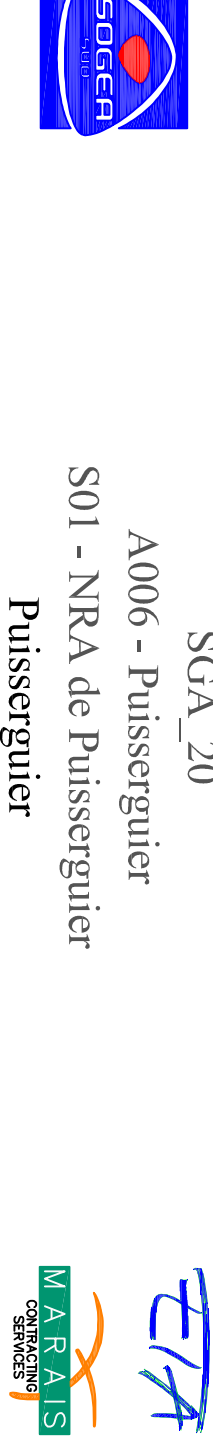
INFRASTRUCTURE HAUT DEBIT



Propriété de Hérault Télécom. Ne peut être diffusé ou reproduit sans autorisation de Hérault Télécom. EDITION DU - 08/12/2009



SGA 20
A006 - Puisserguier
S01 - NRA de Puisserguier
Puisserguier



D			
C			
B			
A			
Indice	Création du plan 16/06/2009 Date	ETA - G.D Elabli par	ETA - S.L.B Vérifié par
Ref. Entreprise :	NUM_3_A006_S01_CH_02	ECHELLE	STATUT
Ref. Maître d'ouvrage :	SGA 20/NUM_3_A006_S01_CH_02	1/200	REC
			2/2

LEGENDE

ELEMENTS DU RESEAU

- Chambre KTC
- Chambre L3T
- Chambre L3T
- Chambre L3T
- Projet
- Position des Fourreaux
- Symbole Site Pylone
- Pylons
- Site de manœuvre PEHD ou Pylons
- Départ / Fin Forage Dirigé

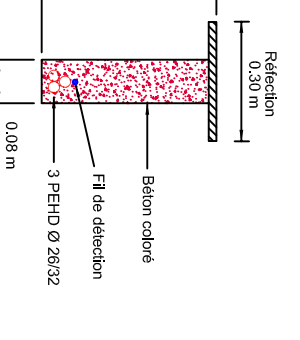
LEGENDE TOPOGRAPHIQUE

- Batiment
- Bordure trottoir / délimitations de voiries
- Cloiture
- Mur
- Ouvrage* buseage
- Limites cadastrales / Numéro de parcelles
- Talus, fossés, végétation
- Projet de VRD ou future implantation
- Bouche à clé AEP
- Regard assainissement
- Avaloir assainissement
- Grille assainissement
- Arbre
- Canalisable / Canalisable poteau EDF
- Poteau EDF
- Coffret EDF
- Poteau FT
- Regard FT
- Coffret GDF
- Bouche à Gaz

COUPES

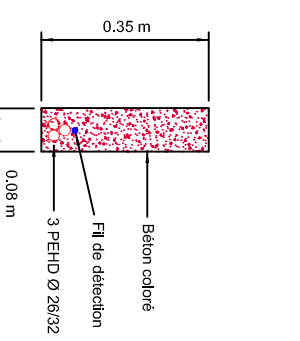
(CP-A) Pose microtranchée

(Nota : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)



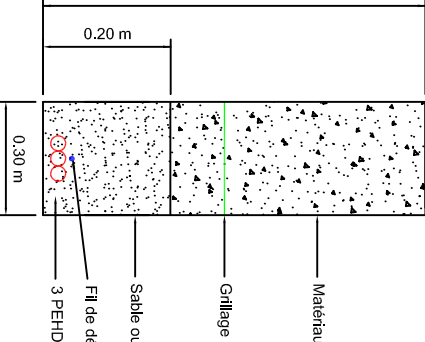
(CP-B) Pose microtranchée en Rive

(Nota : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)



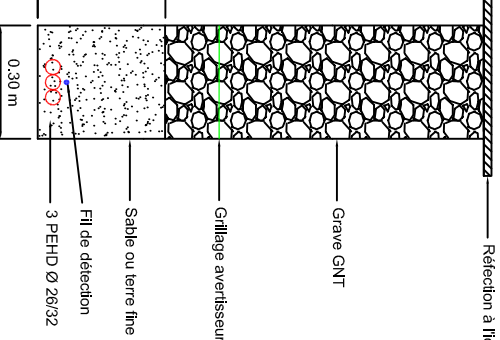
(CP-C) Pose traditionnelle en terrain naturel

(Nota : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)



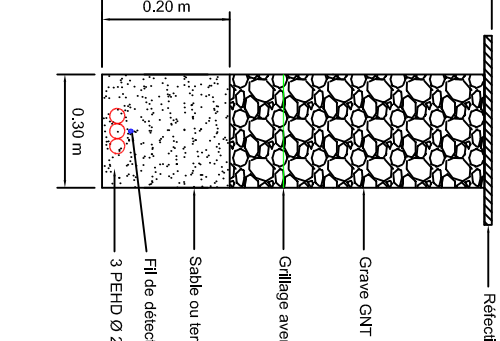
(CP-D) Pose traditionnelle sous chaussée

(Nota : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)



(CP-E) Pose traditionnelle sous trottoir

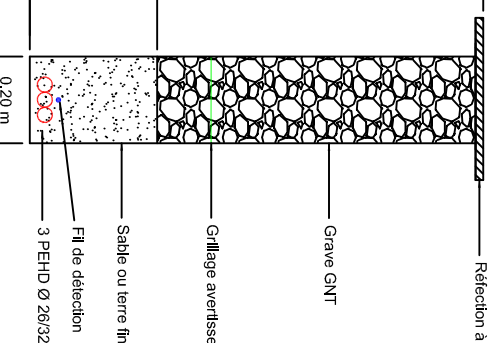
(Nota : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)



COUPES

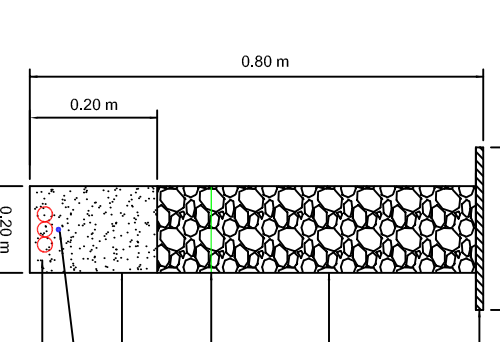
(CP-F) Pose mécanisée sous chaussée

(Nota : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)



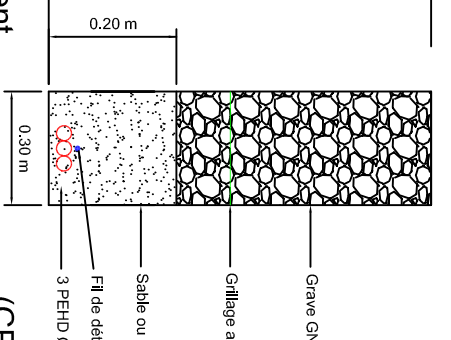
(CP-G) Pose mécanisée Rive de Chaussée

(Nota : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)



(CP-H) Pose traditionnelle sous accotement

(Nota : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)



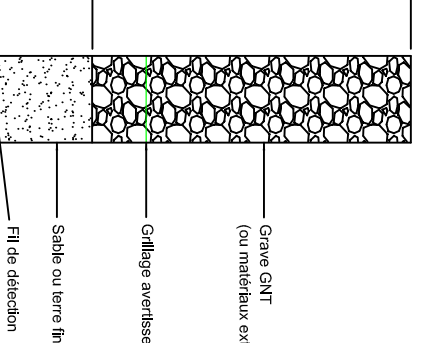
(CP-K) Forage Dirigé

(Nota : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)



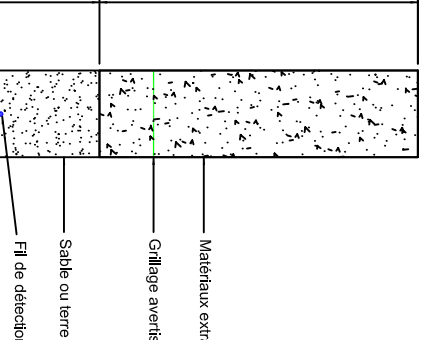
(CP-I) Pose mécanisée sous accotement ou chemin d'exploitation

(Nota : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)

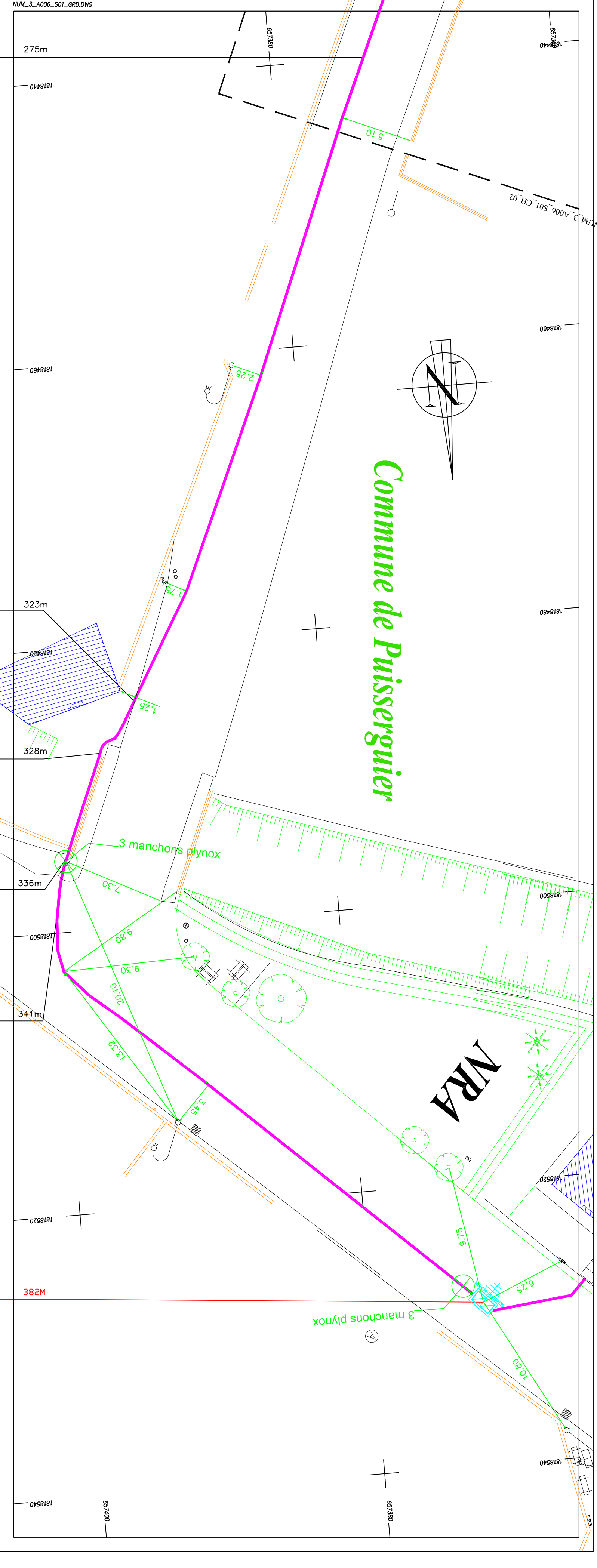
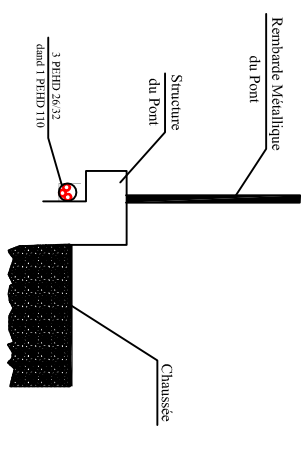


(CP-J) Pose mécanisée Terrain Naturel

(Nota : charge et remblai selon gestionnaire de voirie)



(CP-L) ENCORREBELLEMENT SOUS TUBAGE ACIER GALVANISE



Commune	PUISSESGUIER
Adresse	CARRERA PIERRE DE COUBERTIN
Mode pose / Type Couvre / Charge	ENCORREBELLEMENT A 0.35
Largeur / long	3 PIED 26/32 4m
Propriétaire / Gestionnaire	HERAULT TELECOM COMMUNE

De site HE-CH-PUISSESGUIER vers site HE-CH-PUISSESGUIER 382M
RTC 4042

HE-CH-PUISSESGUIER	V O
HE-CH-PUISSESGUIER	0 0
HE-CH-PUISSESGUIER	B O

Le 27/11/2019

Objet: Fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

HE_Fiche_Precautions.pdf : <https://dl.sogelink.fr/?tG825v88>

NUM_3_D007_S02_CH_11.pdf : <https://dl.sogelink.fr/?MUbWDfwf>

NUM_3_A006_S01_CH_01.pdf : <https://dl.sogelink.fr/?BVGRvxIX>

NUM_3_D007_S03_CH_01.pdf : <https://dl.sogelink.fr/?BjPtU2fz>

COVAGE_20191126.pdf : <https://dl.sogelink.fr/?0x4IasM4>

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

Destinataire

Récépissé de DT
Récépissé de DICT
Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination :

Complément / Service :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Pays :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale :

Personne à contacter :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Tél. :

Fax :

N° consultation du téléservice :

Référence de l'exploitant :

N° d'affaire du déclarant :

Personne à contacter (déclarant) :

Date de réception de la déclaration :

Commune principale des travaux :

Adresse des travaux prévus :

Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant :

Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle ₍₁₎ :	Date d'édition ₍₁₎ :	Sensible :	Prof. règl. mini ₍₁₎ :	Matériau réseau ₍₁₎ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.			___ / ___ / ___		___ cm	
			___ / ___ / ___		___ cm	

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ___ à ___ h ___

ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ___)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____

Désignation du service : _____

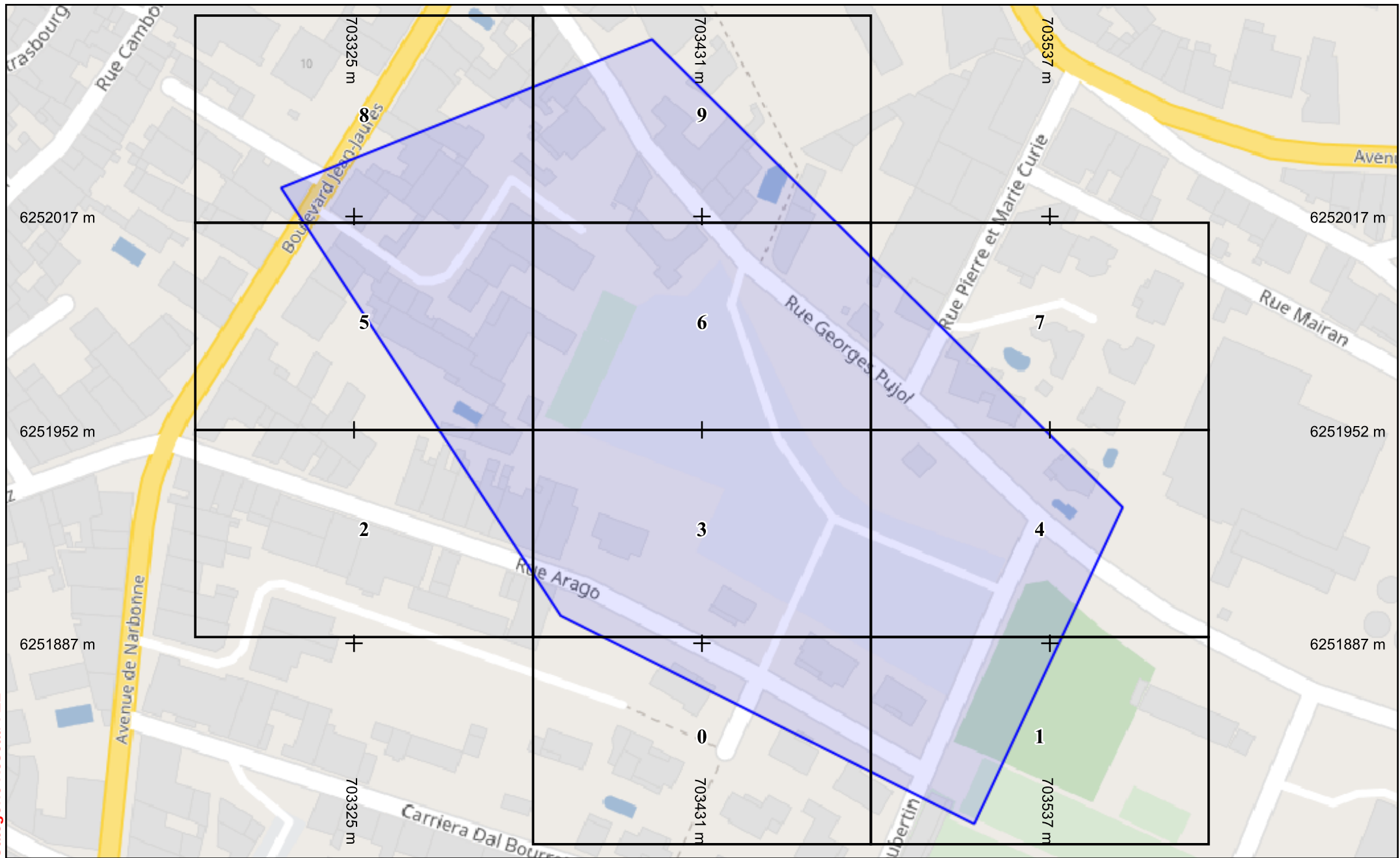
Tél. : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : _____

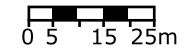
Signature : _____

Date : ___ / ___ / ___ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____



Légende	
	Câbles
	Armoires
	Coffrets
	Luminaires
	Jal. Dynamique / Borne alim.

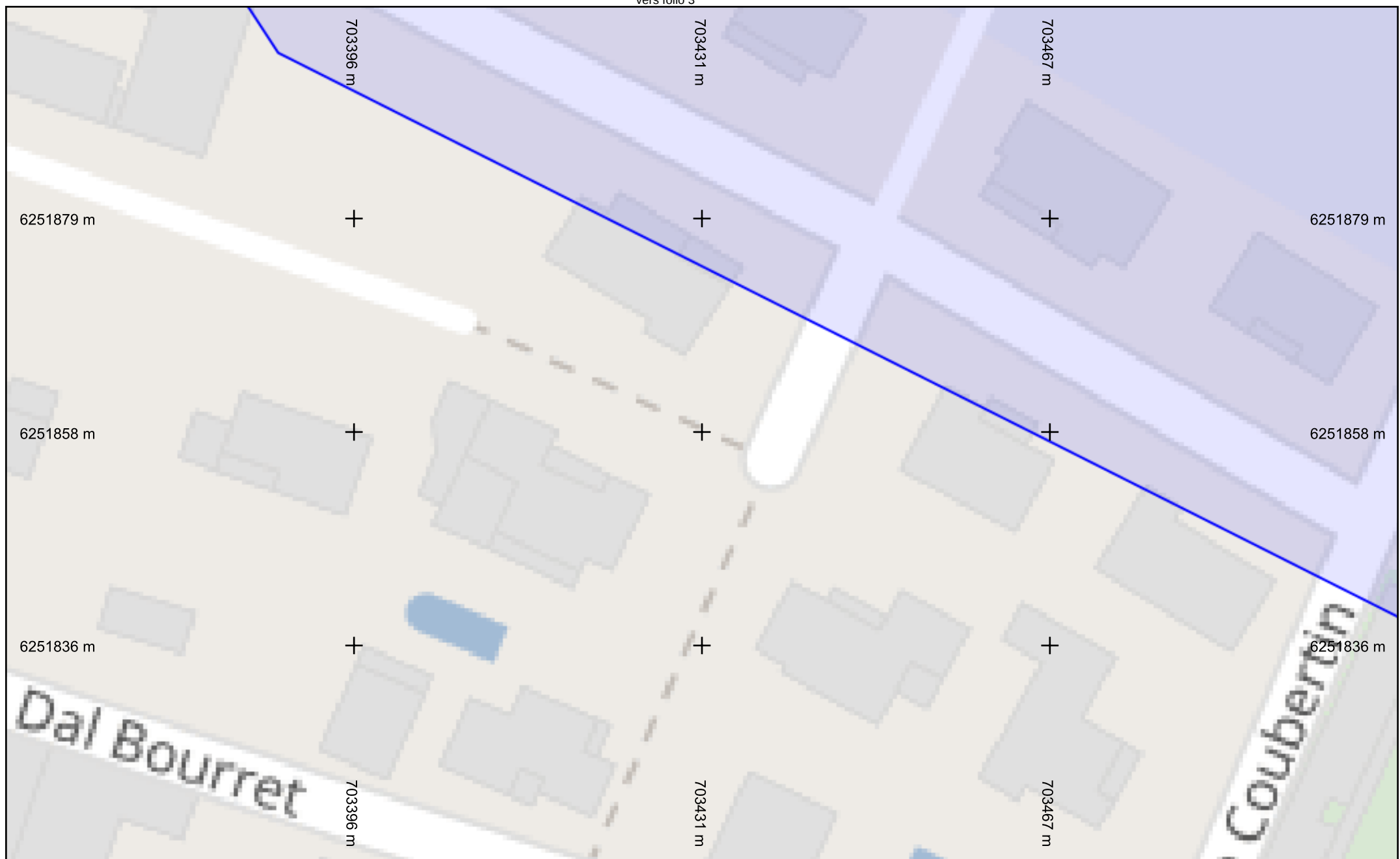
Échelle : 1:1500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:25
Numéro de consultation : 2019112603946D1C
Adresse : , 34620 PUISSERGUIER
Plan d'ensemble - Format d'impression : A4 Paysage



© 2017 maps.omniscience.com, Map Data: OpenStreetMap - (License: ODbL)



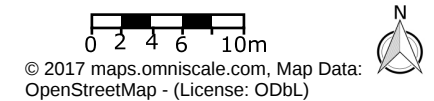
Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



Légende			
	Câbles		Armoires
	Coffrets		Luminaires
	Jal. Dynamique / Borne alim.		

Folio n° : 0

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:25
Numéro de consultation : 2019112603946D1C
Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
Format d'impression : A4 Paysage



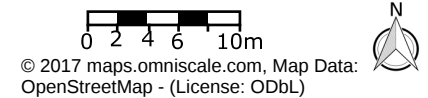
Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



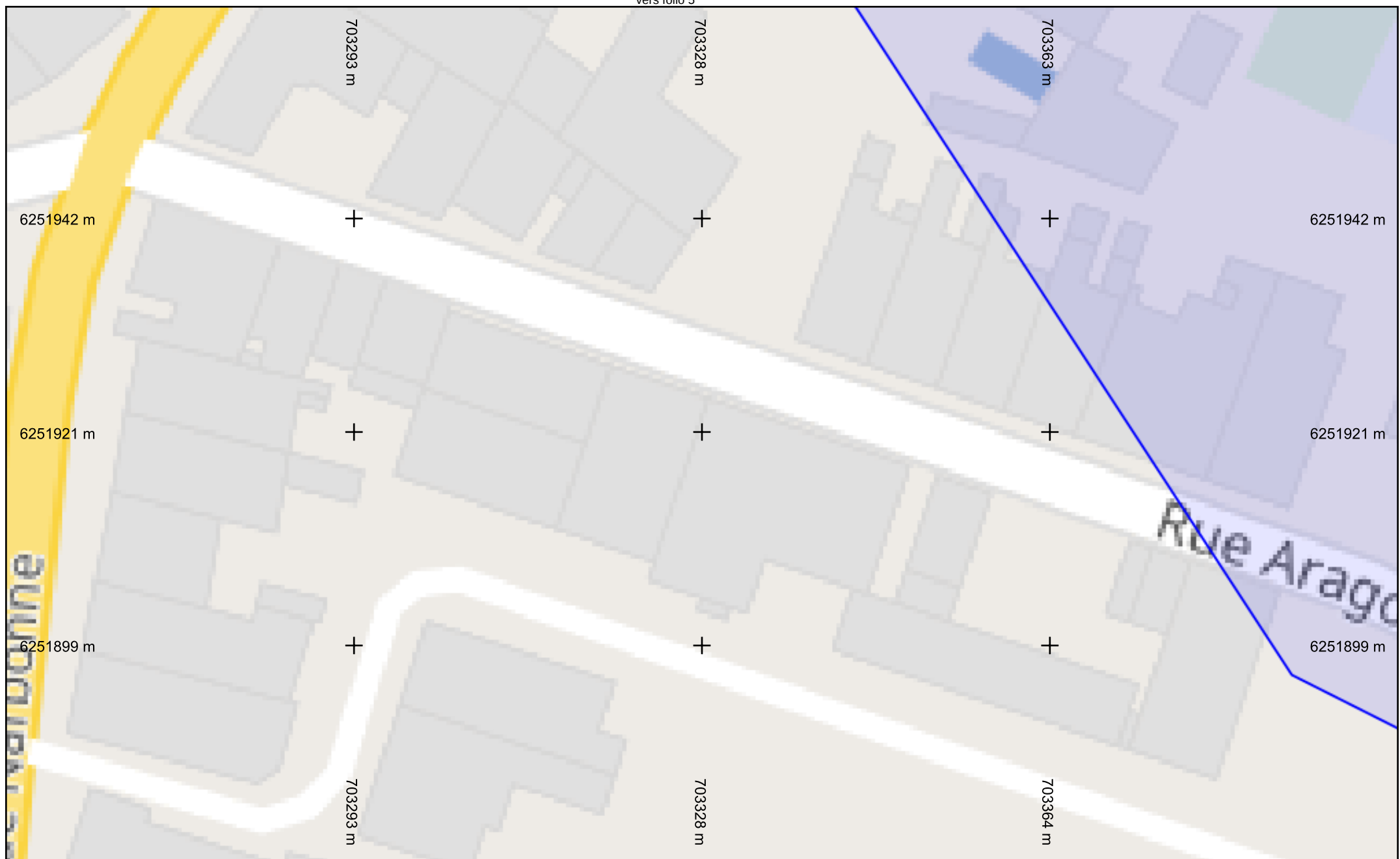
Légende			
—	Câbles	■	Armoires
●	Coffrets	●	Luminaires
■	Jal. Dynamique / Borne alim.		

Folio n° : 1

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:25
 Numéro de consultation : 2019112603946D1C
 Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



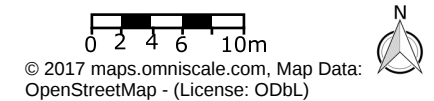
Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



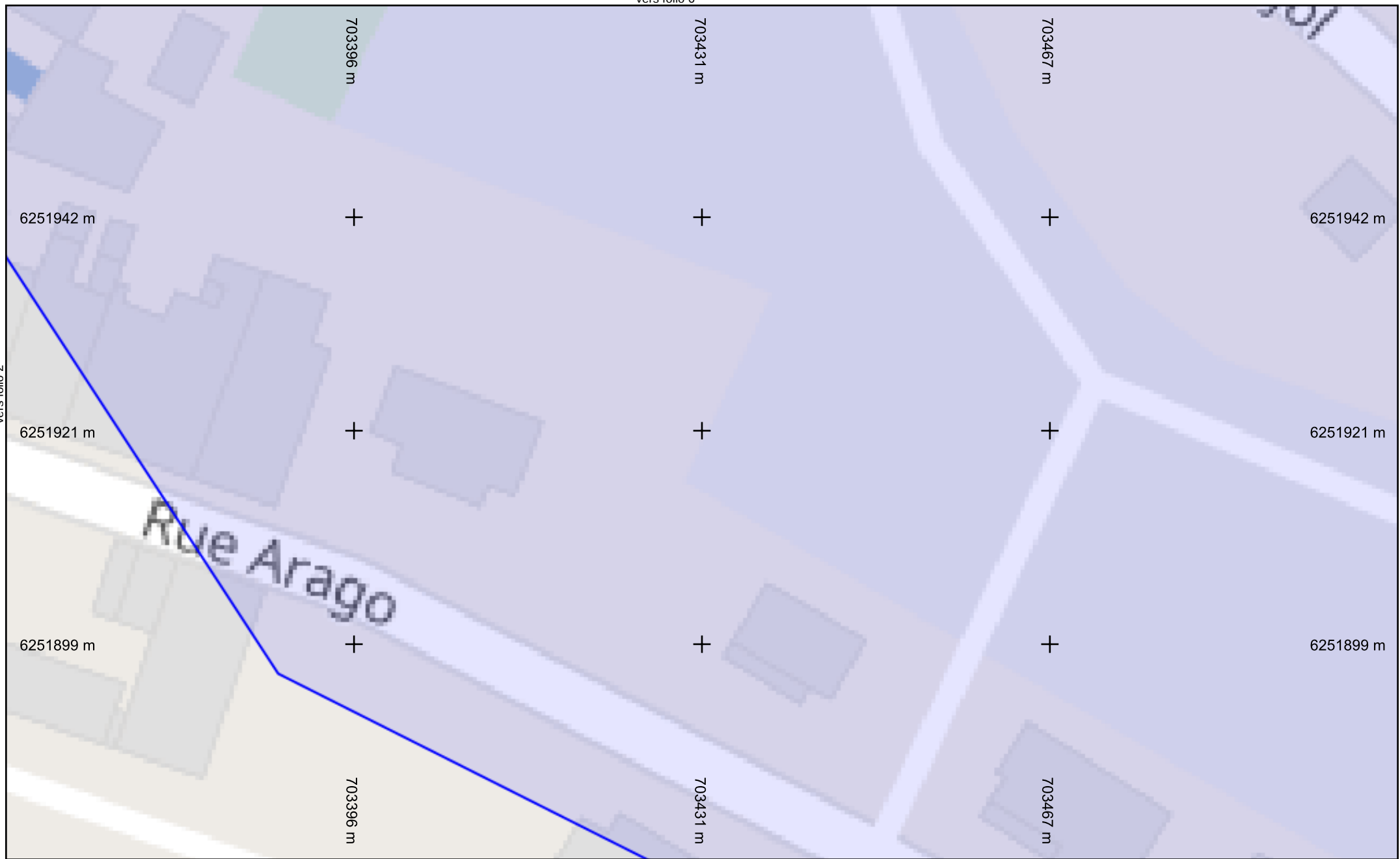
Légende	
— Câbles	■ Armoires
● Coffrets	● Luminaires
■ Jal. Dynamique / Borne alim.	

Folio n° : 2

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:25
 Numéro de consultation : 2019112603946D1C
 Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



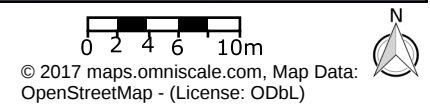
Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



Légende			
	Câbles		Armoires
	Coffrets		Luminaires
	Jal. Dynamique / Borne alim.		

Folio n° : 3

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:25
Numéro de consultation : 2019112603946D1C
Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
Format d'impression : A4 Paysage



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



Légende			
	Câbles		Armoires
	Coffrets		Luminaires
	Jal. Dynamique / Borne alim.		

Folio n° : 4

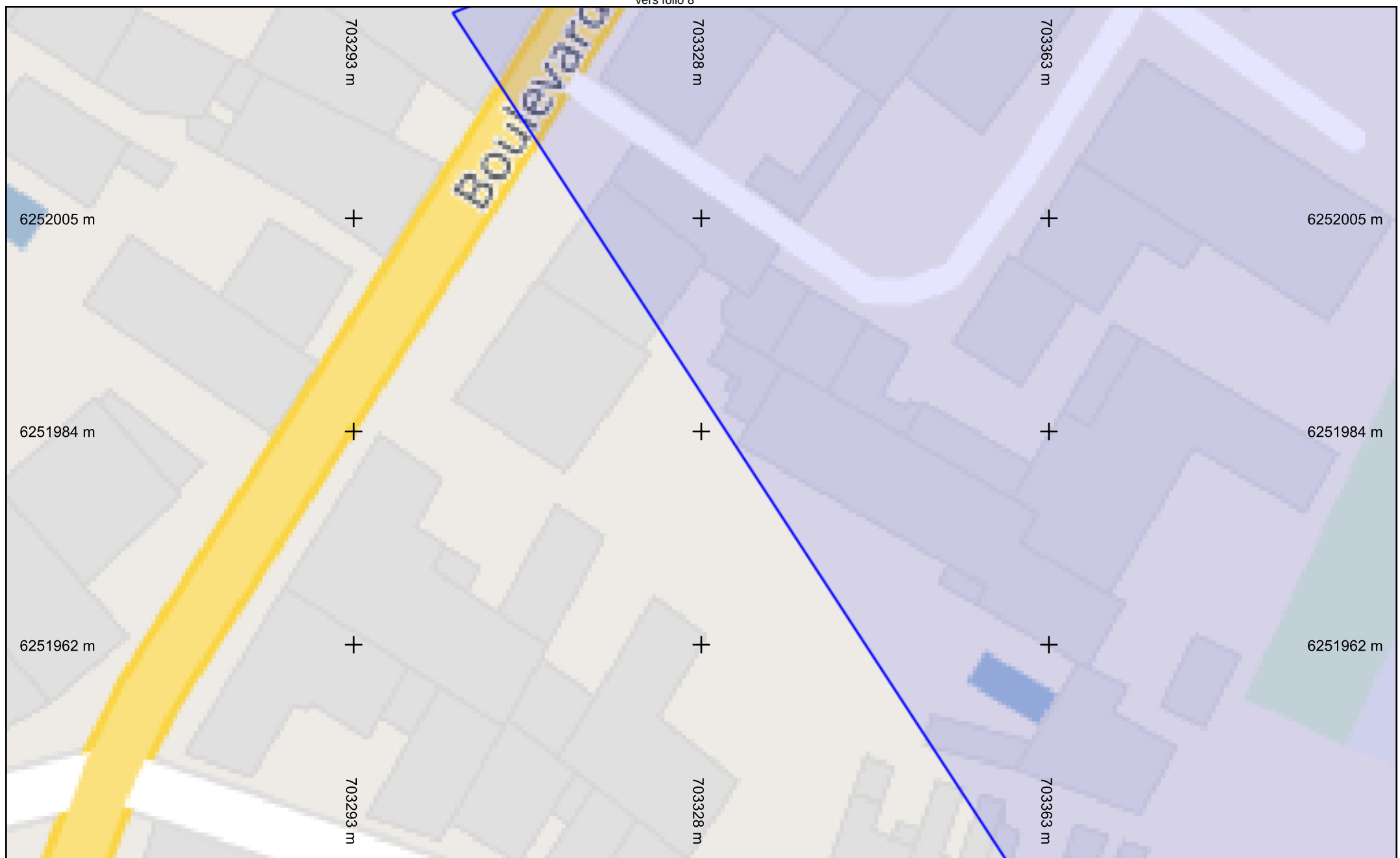
Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:25
Numéro de consultation : 2019112603946D1C
Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
Format d'impression : A4 Paysage

0 2 4 6 10m

N

© 2017 maps.omniscare.com, Map Data:
OpenStreetMap - (License: ODbL)

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93

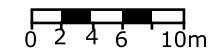


Légende			
	Câbles		Armoires
	Coffrets		Luminaires
	Jal. Dynamique / Borne alim.		

Folio n° : 5

vers folio 2

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:25
Numéro de consultation : 2019112603946D1C
Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
Format d'impression : A4 Paysage



© 2017 maps.omniscalse.com, Map Data:
OpenStreetMap - (License: ODbL)



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93

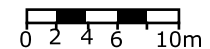


Légende

- Câbles
- Armoires
- Coffrets
- Luminaires
- Jal. Dynamique / Borne alim.

Folio n° : 6

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:25
Numéro de consultation : 2019112603946D1C
Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
Format d'impression : A4 Paysage



© 2017 maps.omniscare.com, Map Data:
OpenStreetMap - (License: ODbL)



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 6

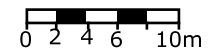
vers folio 4

Folio n° : 7

Légende

- | | |
|--|--|
|  Câbles |  Armoires |
|  Coffrets |  Luminaires |
|  Jal. Dynamique / Borne alim. | |

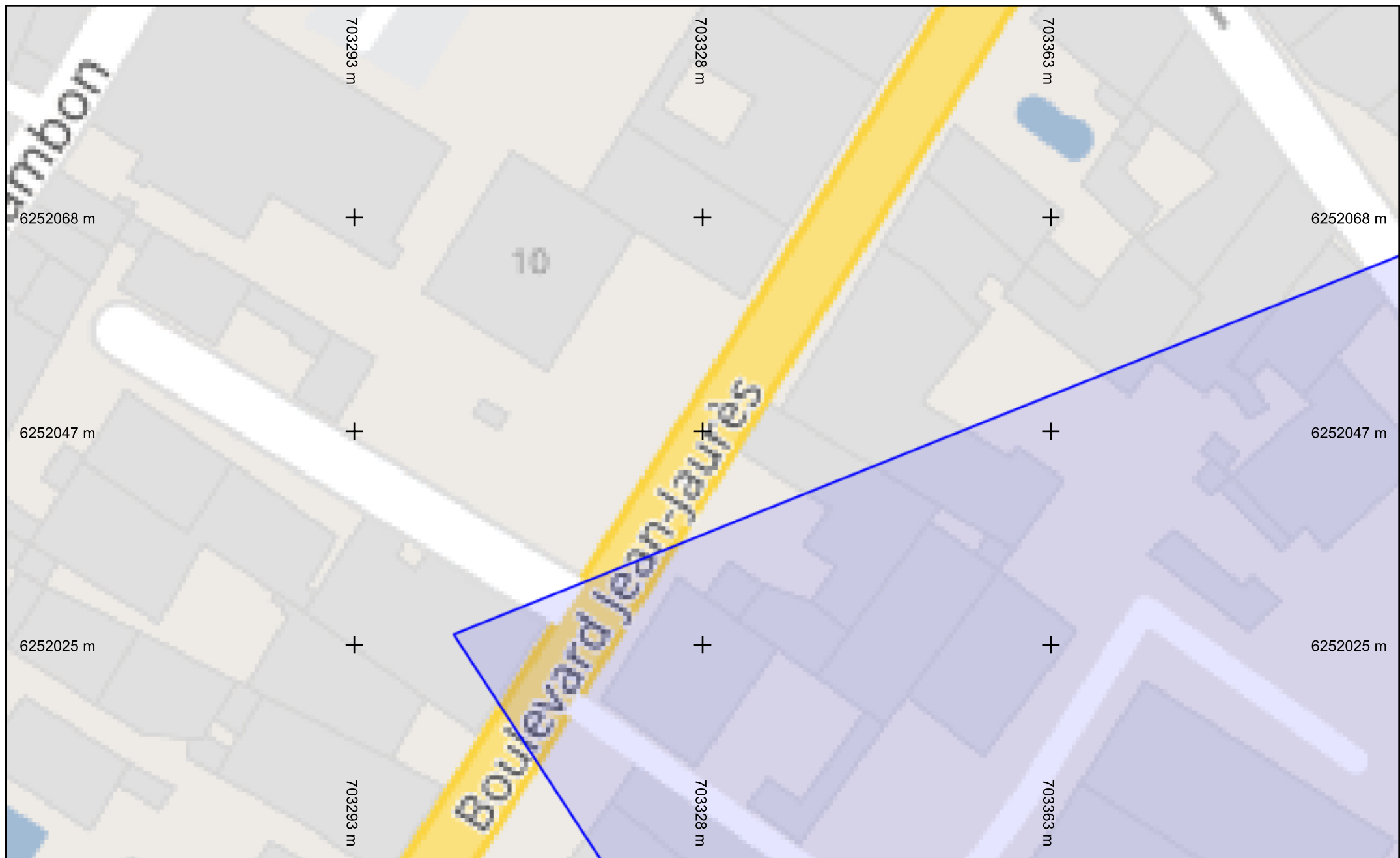
Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:25
Numéro de consultation : 2019112603946D1C
Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
Format d'impression : A4 Paysage



© 2017 maps.omniscalse.com, Map Data:
OpenStreetMap - (License: ODbL)



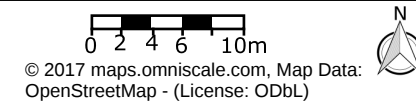
Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



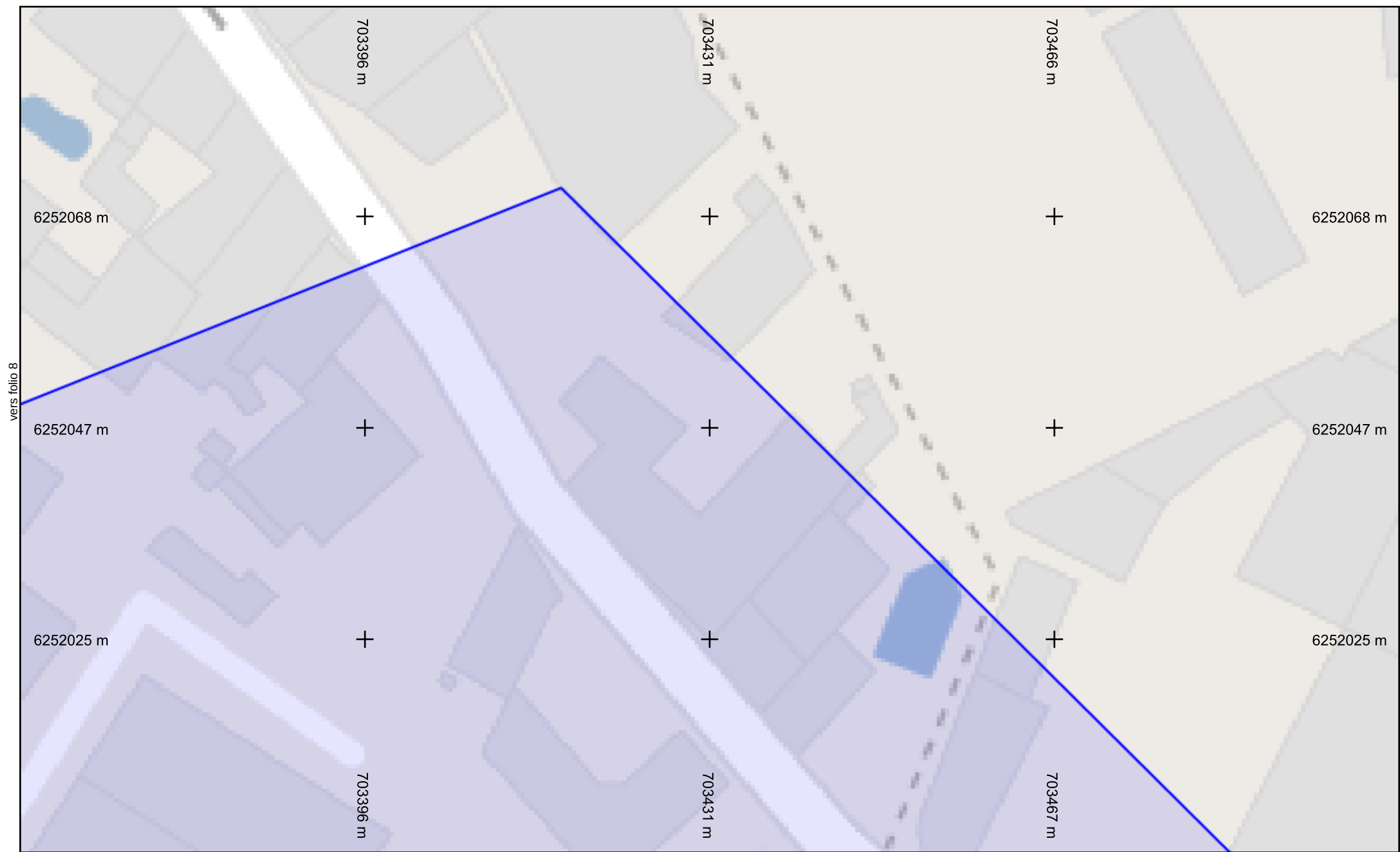
Légende	
— Câbles	■ Armoires
● Coffrets	● Luminaires
■ Jal. Dynamique / Borne alim.	

vers folio 5
Folio n° : 8

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:25
 Numéro de consultation : 2019112603946D1C
 Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



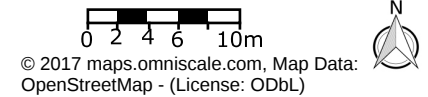
Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



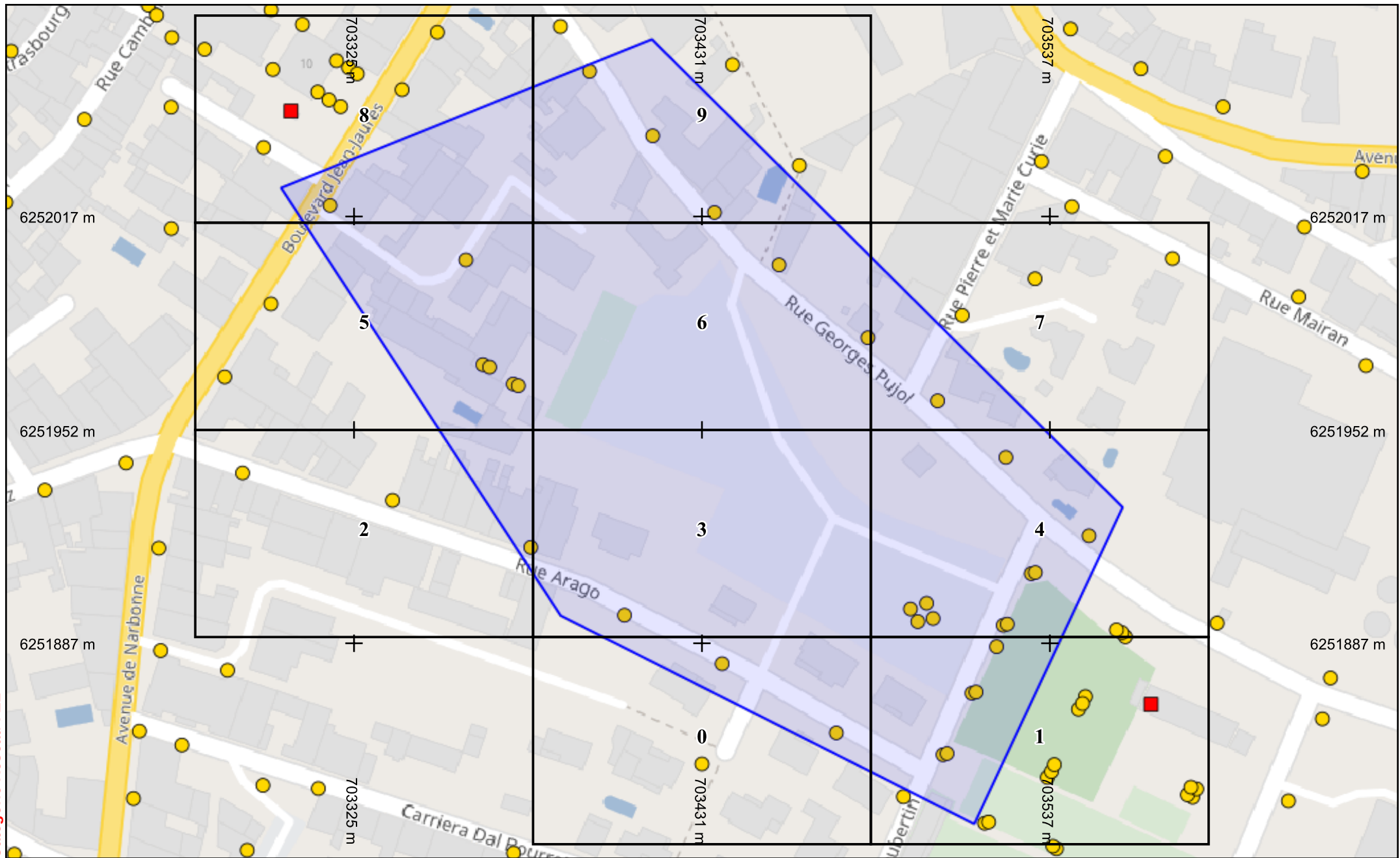
Légende			
	Câbles		Armoires
	Coffrets		Luminaires
	Jal. Dynamique / Borne alim.		

Folio n° : 9

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:25
Numéro de consultation : 2019112603946D1C
Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
Format d'impression : A4 Paysage



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



Légende

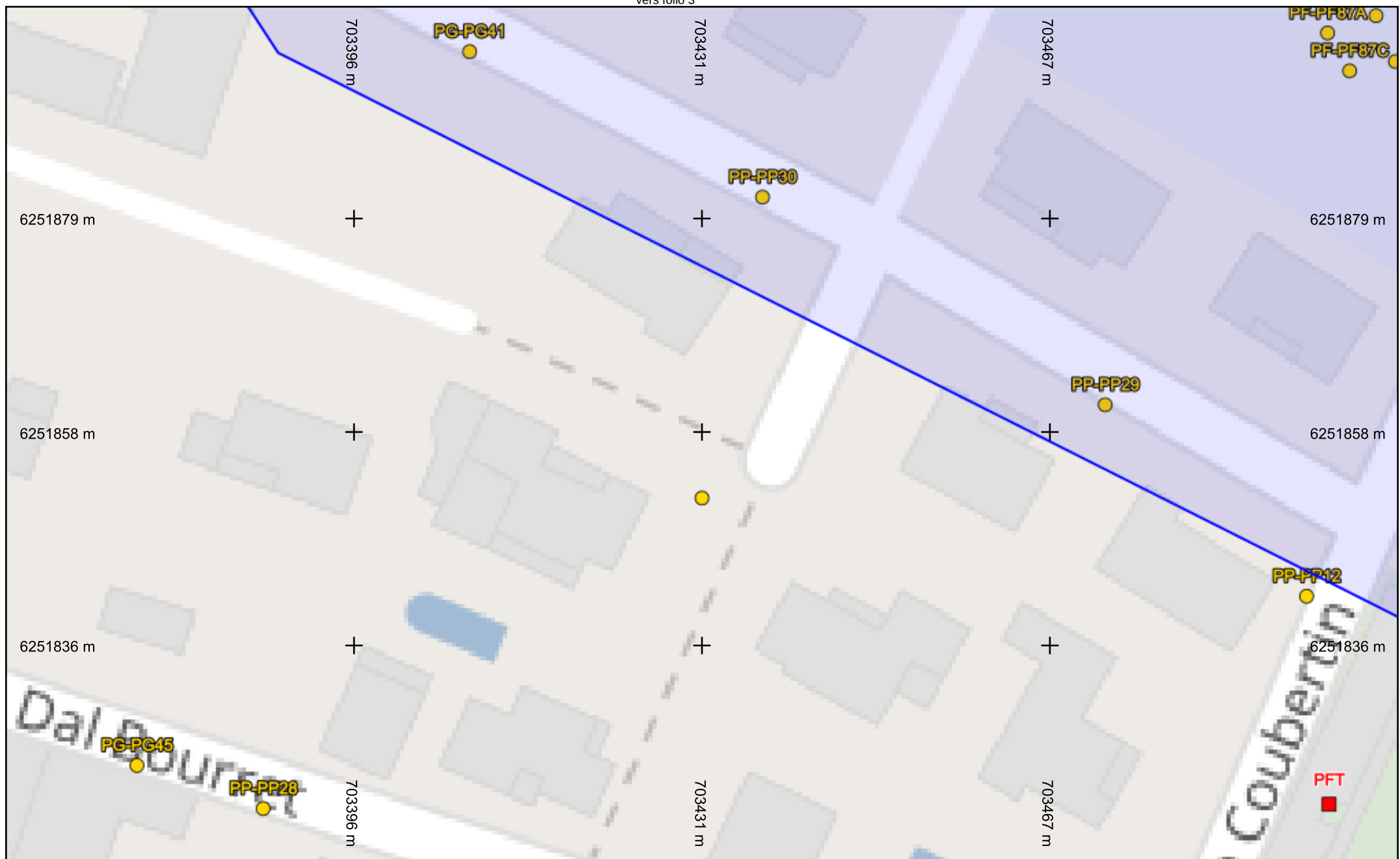
- Câbles
- Armoires
- Coffrets
- Luminaires
- Jal. Dynamique / Borne alim.

Échelle : 1:1500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:30
Numéro de consultation : 2019112603946D1C
Adresse : , 34620 PUISSERGUIER
Plan d'ensemble - Format d'impression : A4 Paysage

0 5 15 25m

© 2017 maps.omniscalse.com, Map Data:
OpenStreetMap - (License: ODbL)



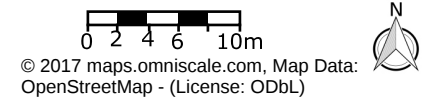


Légende

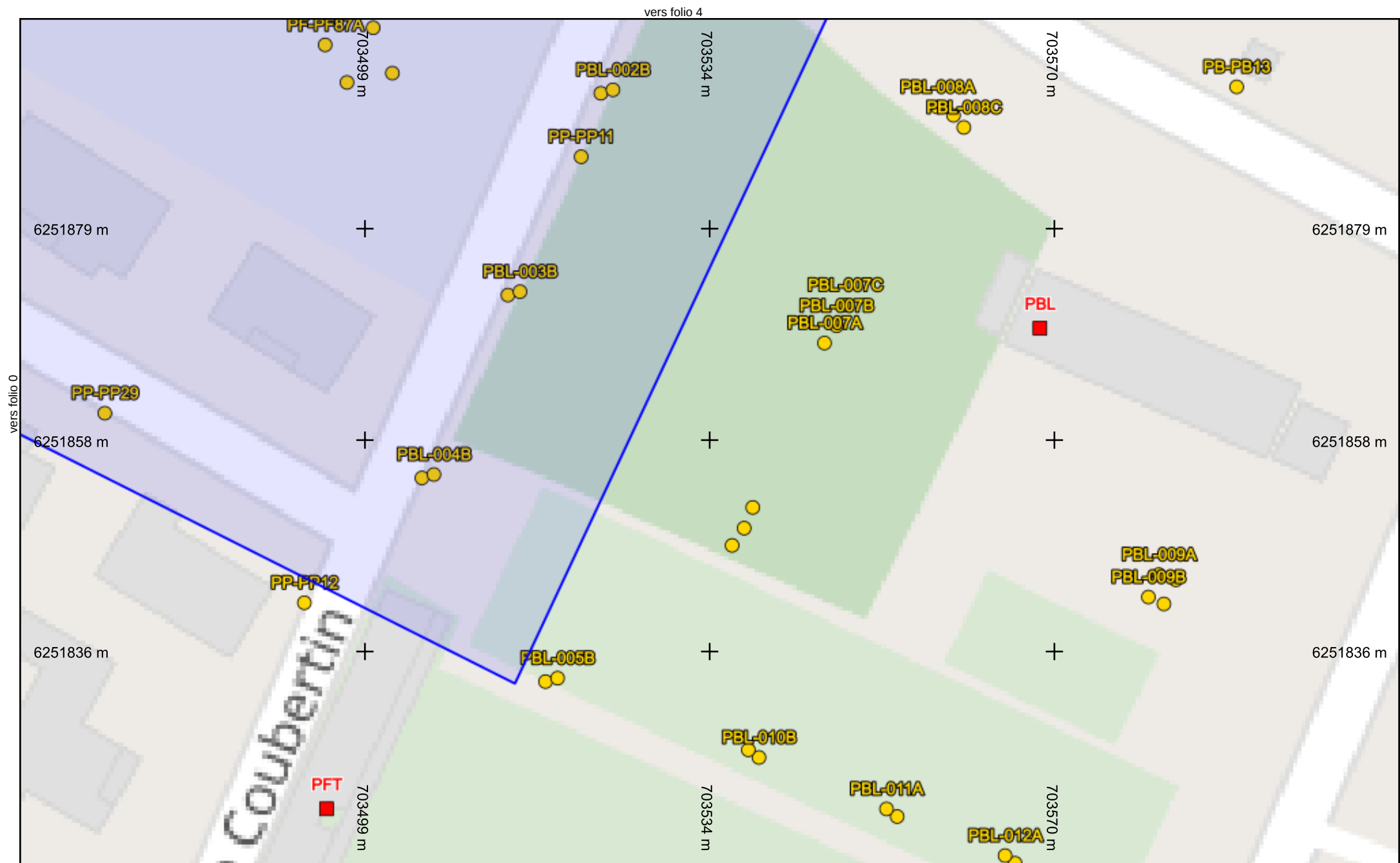
— Câbles	■ Armoires
● Coffrets	● Luminaires
■ Jal. Dynamique / Borne alim.	

Folio n° : 0

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:30
 Numéro de consultation : 2019112603946D1C
 Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93

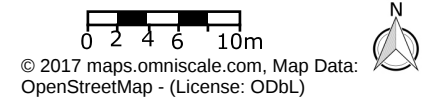


Légende

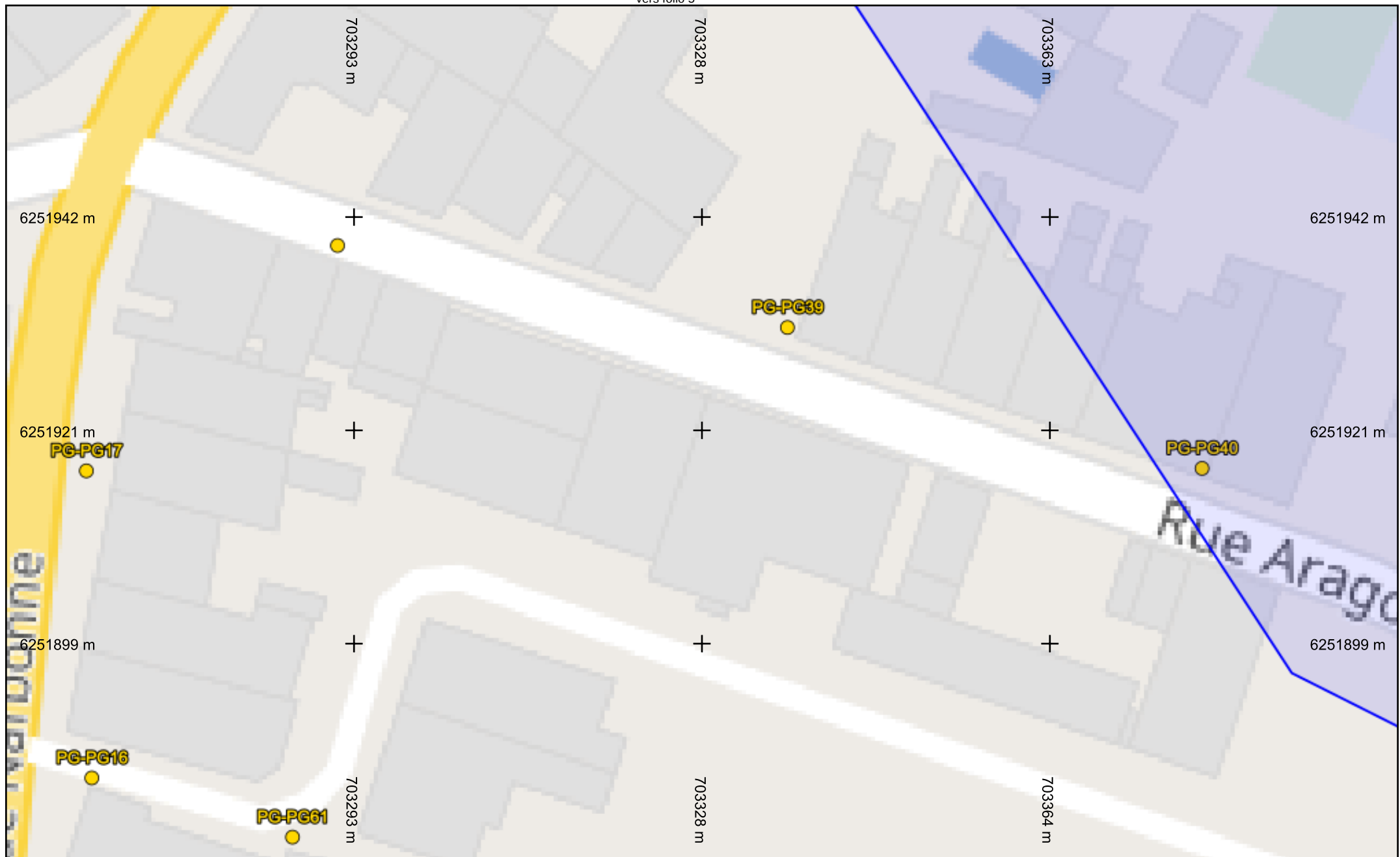
—	Câbles	■	Armoires
●	Coffrets	●	Luminaires
■	Jal. Dynamique / Borne alim.		

Folio n° : 1

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:30
 Numéro de consultation : 2019112603946D1C
 Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



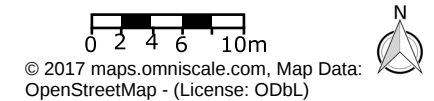
Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



Légende	
— Câbles	■ Armoires
● Coffrets	● Luminaires
■ Jal. Dynamique / Borne alim.	

Folio n° : 2

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:30
 Numéro de consultation : 2019112603946D1C
 Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



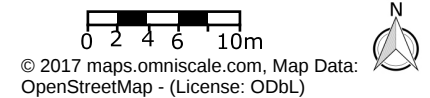
Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



Légende			
	Câbles		Armoires
	Coffrets		Luminaires
	Jal. Dynamique / Borne alim.		

Folio n° : 3

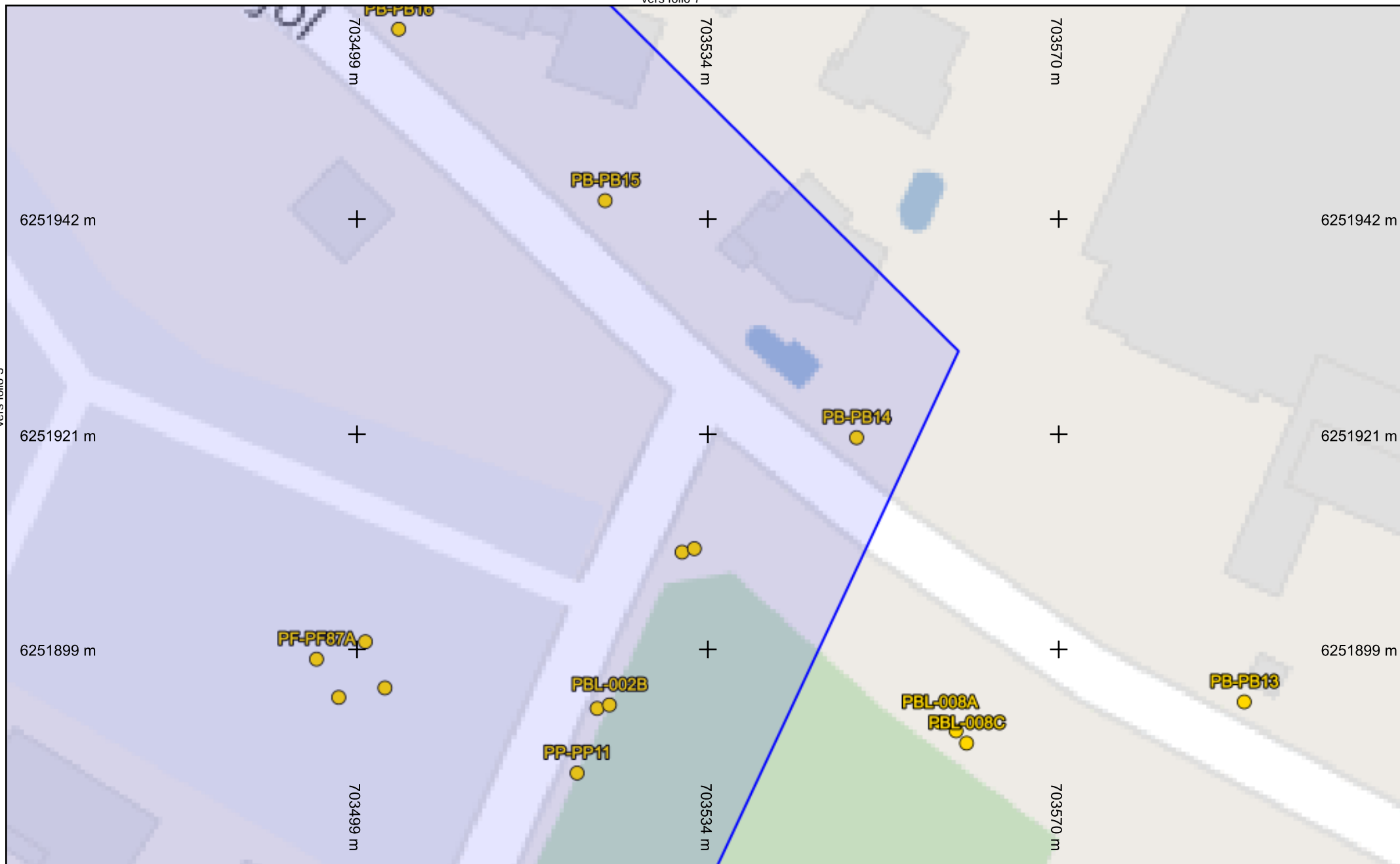
Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:30
Numéro de consultation : 2019112603946D1C
Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
Format d'impression : A4 Paysage



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93

vers folio 3

vers folio 7



vers folio 1

Folio n° : 4

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:30
Numéro de consultation : 2019112603946D1C
Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
Format d'impression : A4 Paysage

Légende

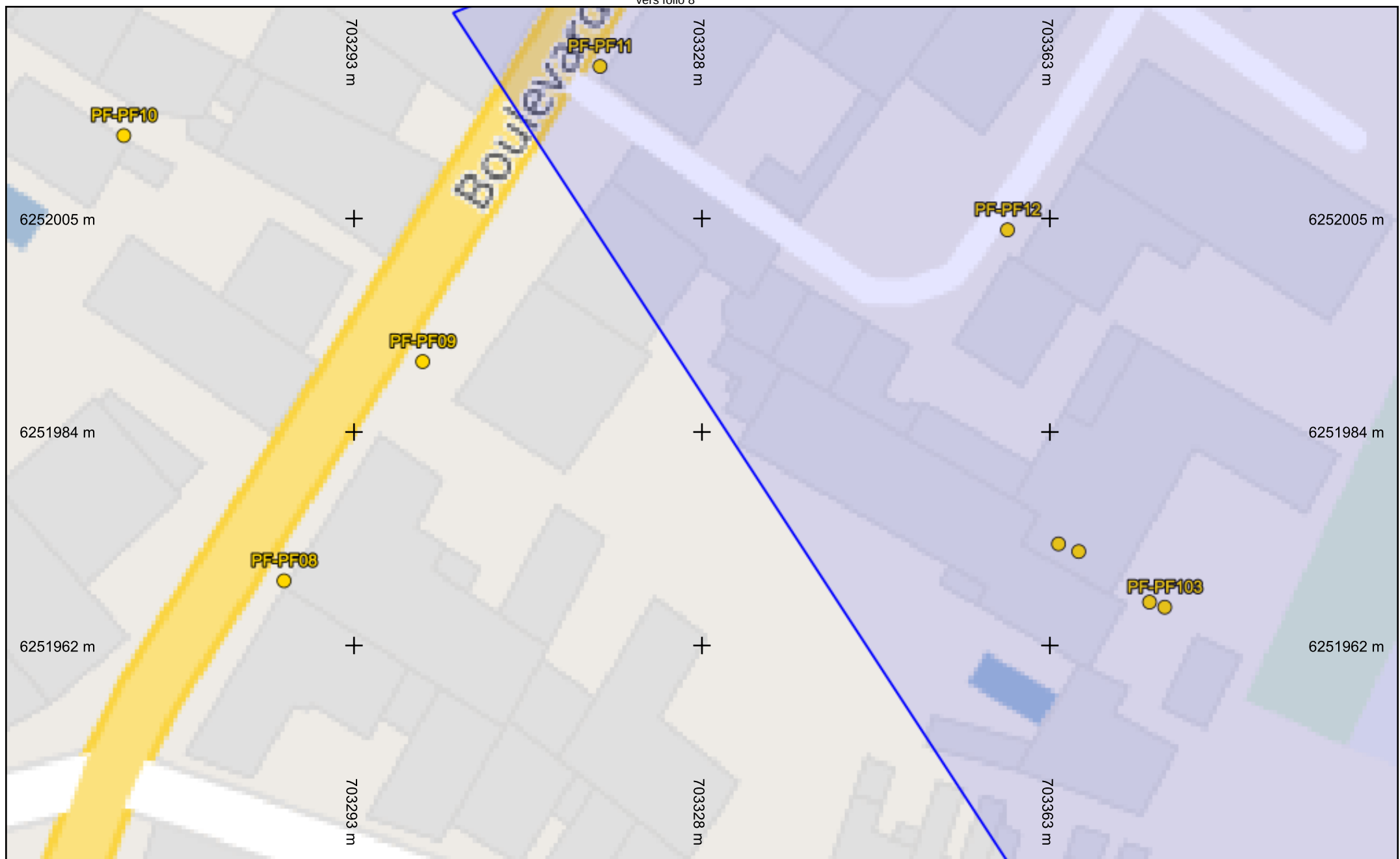
- Câbles
- Coffrets
- Armoires
- Luminaires
- Jal. Dynamique / Borne alim.

0 2 4 6 10m

© 2017 maps.omniscience.com, Map Data:
OpenStreetMap - (License: ODbL)



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93

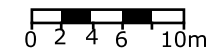


Légende

- Câbles
- Armoires
- Coffrets
- Luminaires
- Jal. Dynamique / Borne alim.

Folio n° : 5

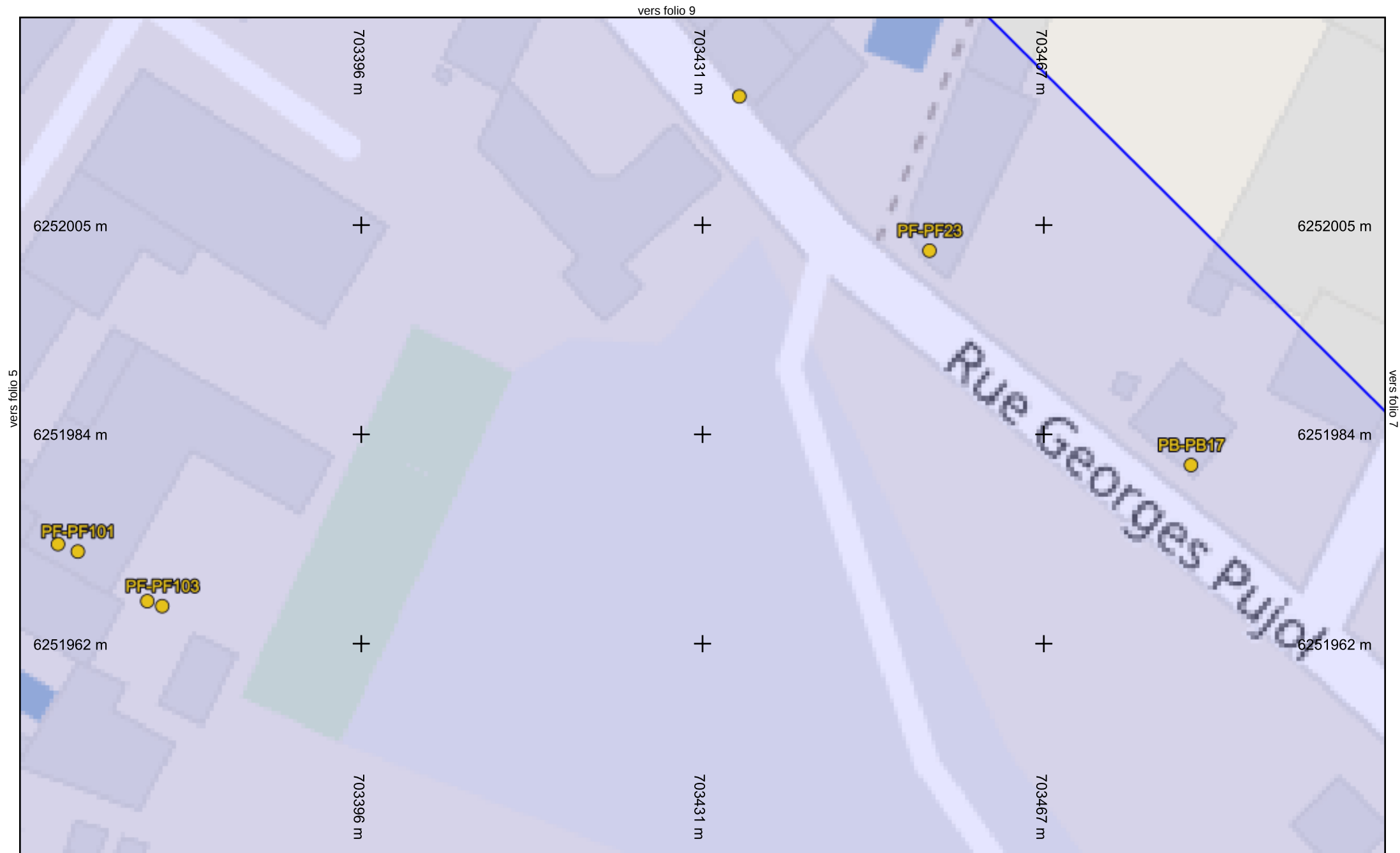
Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:30
Numéro de consultation : 2019112603946D1C
Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
Format d'impression : A4 Paysage



© 2017 maps.omniscalse.com, Map Data:
OpenStreetMap - (License: ODbL)



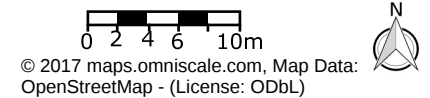
Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



Légende	
	Câbles
	Armoires
	Coffrets
	Luminaires
	Jal. Dynamique / Borne alim.

Folio n° : 6

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:30
Numéro de consultation : 2019112603946D1C
Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
Format d'impression : A4 Paysage



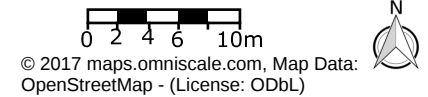
Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



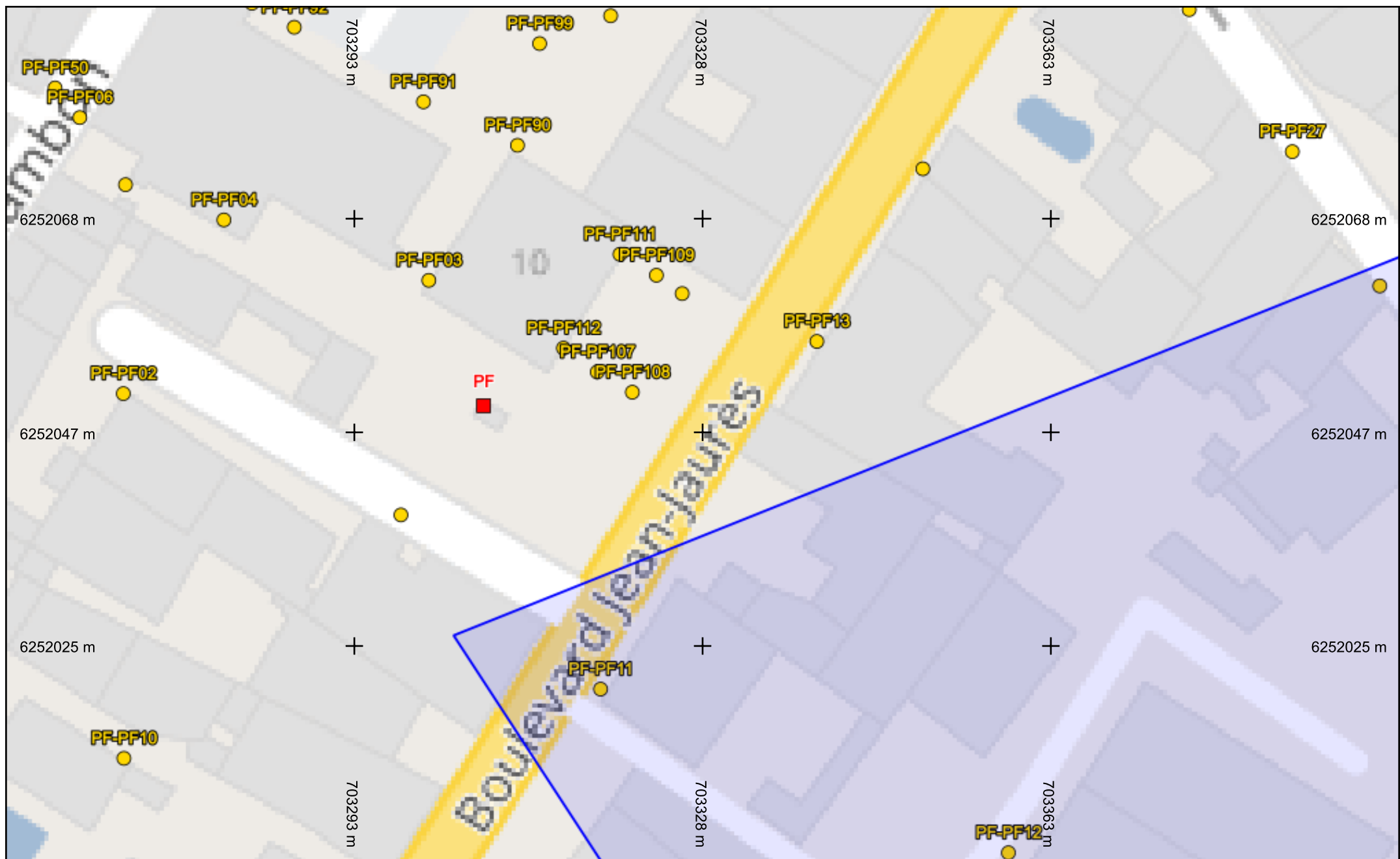
Légende			
	Câbles		Armoires
	Coffrets		Luminaires
	Jal. Dynamique / Borne alim.		

Folio n° : 7

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:30
Numéro de consultation : 2019112603946D1C
Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
Format d'impression : A4 Paysage



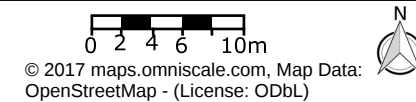
Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



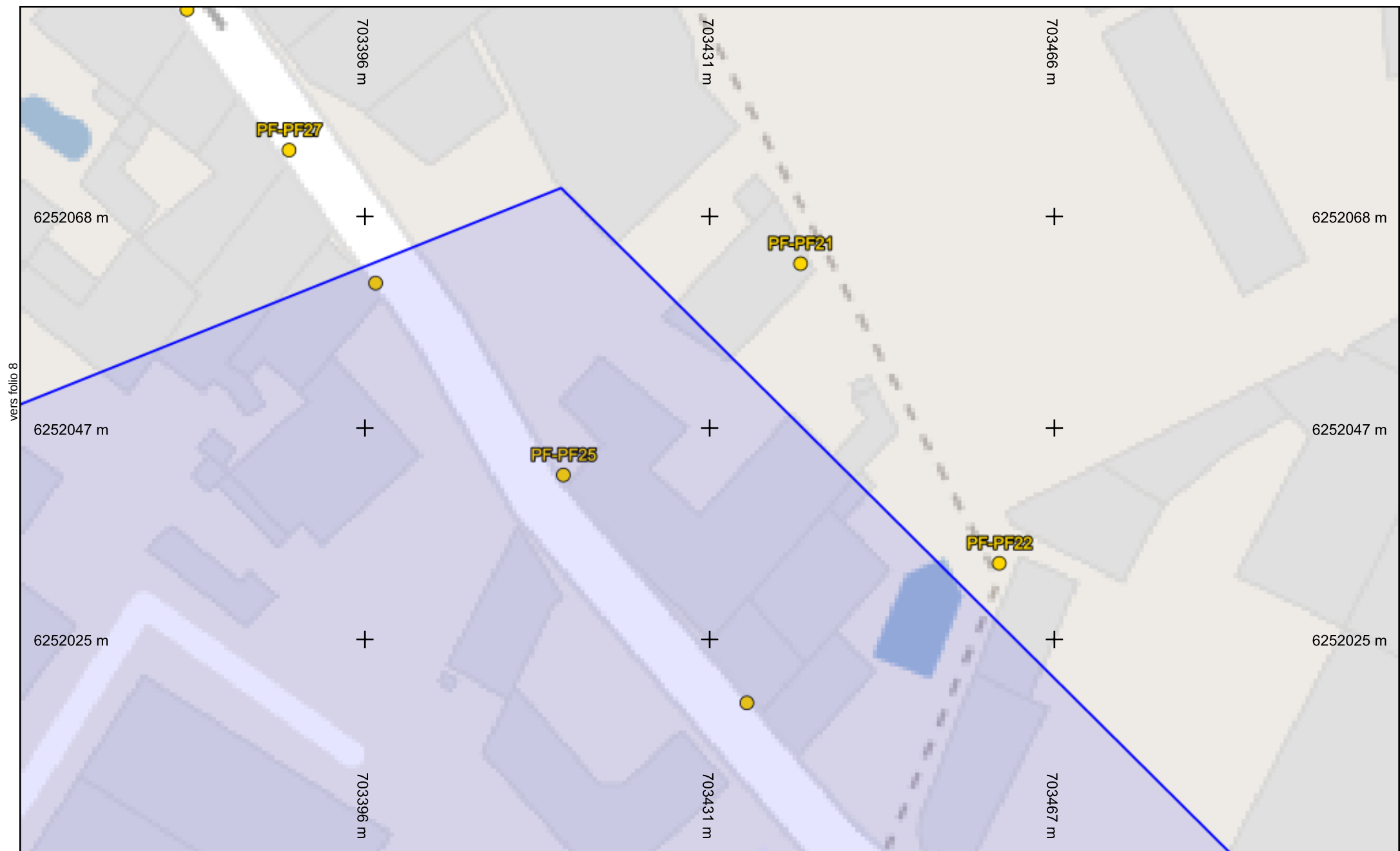
Légende	
—	Câbles
■	Armoires
●	Coffrets
●	Luminaires
	Jal. Dynamique / Borne alim.

Folio n° : 8

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:30
 Numéro de consultation : 2019112603946D1C
 Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
 Format d'impression : A4 Paysage



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93



vers folio 8

vers folio 6

Folio n° : 9

Échelle : 1:500 --- Plan généré le : 26/11/2019 - 14:48:30
Numéro de consultation : 2019112603946D1C
Adresse : , 34620 PUISSEGUIER
Format d'impression : A4 Paysage

Légende

- Câbles
- Armoires
- Coffrets
- Luminaires
- Jal. Dynamique / Borne alim.

0 2 4 6 10m

© 2017 maps.omniscala.com, Map Data:
OpenStreetMap - (License: ODbL)



Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. Carroyage : Lambert93

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

Destinataire

Récépissé de DT
Récépissé de DICT
Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination :

Complément / Service :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Pays :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale :

Personne à contacter :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Tél. :

Fax :

N° consultation du téléservice :

Référence de l'exploitant :

N° d'affaire du déclarant :

Personne à contacter (déclarant) :

Date de réception de la déclaration :

Commune principale des travaux :

Adresse des travaux prévus :

Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant :

Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle ₍₁₎ :	Date d'édition ₍₁₎ :	Sensible :	Prof. règl. mini ₍₁₎ :	Matériau réseau ₍₁₎ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.			___ / ___ / ___		___ cm	
			___ / ___ / ___		___ cm	

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ___ à ___ h ___

ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ___)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____

Désignation du service : _____

Tél. : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : _____

Signature : _____

Date : ___ / ___ / ___ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- ☒ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination
Numéro / Voie
Code postal / Commune
Pays

OTEIS Chez SOGEDATA
TSA 70011
69134 DARDILLY CEDEX
France

N° consultation du téléservice : 2019112603946D1C

Référence de l'exploitant : 1948028437.194801RDT02

N° d'affaire du déclarant : 303281994

Personne à contacter (déclarant) : CARMINATI Cédric

Date de réception de la déclaration : 26/11/2019

Commune principale des travaux : 34620 PUISSEGUIER

Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GRDF DRSO DIEM OCCIMED

Personne à contacter : C2T Sud Ouest

Numéro / Voie : 16 RUE DE SEBASTOPOL

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 31007 TOULOUSE

Tél. : +33810300360

Fax : +33534458303

Éléments généraux de réponse

- ☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
☒ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☒ Plans joints : Références : 1 Plan A4 Echelle (1): de situation Date d'édition (1): Voir plan Sensible : ☒ Prof. règl. mini (1): _____ cm
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. 4 Plans A0 1/200 Voir plan ☒ _____ cm

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

☒ (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

☒ Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ☐ possible ☐ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la localisation sur le plan joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0247857444

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de l'Hérault 0467103418

Responsable du dossier

Nom : EXPLOITANT GRDF

Désignation du service : Cellule Travaux Tiers

Tél : +33 534458320

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : VERIN Ludovic

Signature :

Date : 27/11/2019

Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 5

Où adresser vos résultats d'Investigations Complémentaires (IC) à GRDF ?

Si vous réalisez des Investigations Complémentaires (IC) pour améliorer la localisation des ouvrages GRDF fournie en réponse à votre DT, vous trouverez ci-dessous les courriels à utiliser pour adresser vos résultats selon l'implantation de vos travaux :

drjno-anomalie-carto@enedis-grdf.fr

Dept. : 02 / 14 / 27 / 50 / 59 / 60 / 62 / 76 / 80

grdf-dirreseauxest-phileas@enedis-grdf.fr

Dept. : 08/10/25/39/51/52/54/55/57/67/68/70/88/90

dirreseauxoue-agencec2ouest@enedis-grdf.fr

Dept. : 16/17/22/29/35/44/49/53/56/72/79/85/86

grdf-dirreseauxidf-ic@enedis-grdf.fr

Dept. : 75/77/78/91/92/93/94/95



grdf-urgcentre-dtdictregcentre@enedis-grdf.fr

Dept. : 03/15/18/19/23/28/36/37/41/43/45/63/87

dict-urga@enedis-grdf.fr

Dept. : 09/12/24/31/32/33/40/46/47/64/65/81/82

grdf-dirreseauxrab-ic@enedis-grdf.fr

Dept. : 01/07/21/26/38/42/58/69/71/73/74/89

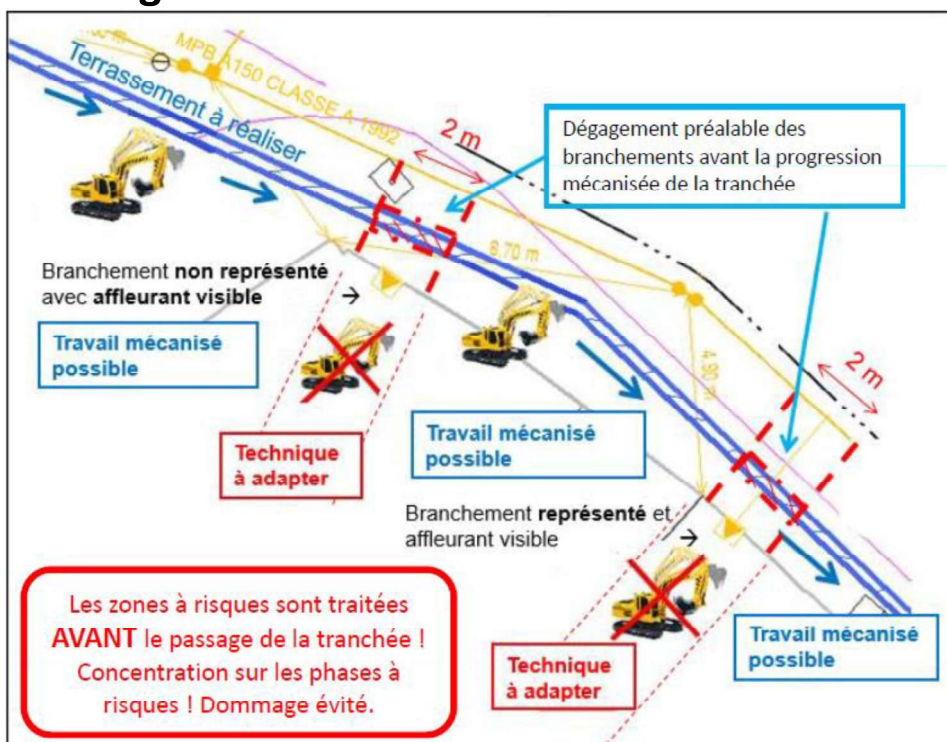
grdf-dirreseauxmed-c2t-med@enedis-grdf.fr

Dept. : 04/05/06/11/13/30/34/66/83/84

L'IC est réalisée par une entreprise certifiée. Le rapport d'IC respecte les exigences de l'article R.554-34 du code de l'environnement et celles de l'article 15 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié.

Recommandation spécifique - Travaux avec pose de réseaux -

Votre chantier a été identifié comme étant susceptible de contenir des travaux de pose de réseaux (Eau, Electricité, télécom, gaz assainissement...) sur une emprise importante. Le guide technique de travaux prévoit des recommandations et prescriptions associées (notamment RX-DBG) afin **d'éviter les endommagements de branchements gaz**.



Prescriptions du guide technique RX-DBG et TX-TER 2

Avant de réaliser le terrassement sur le linéaire d'une rue, vérifier si tous les branchements font l'objet d'un marquage.

Il est recommandé de **dégager les branchements avant la progression mécanisée de la tranchée**.

Si un branchement non localisé est trouvé en dehors de la bande de 1 m de part et d'autre de l'affleurant, un point d'arrêt doit être observé avec à minima l'appel à l'exploitant.

GRDF janvier 2019



Conception et réalisation graphique : Atelier Patrick Gullien - Illustration : © Alain Vilcoq



Reportez-vous
AU GUIDE
d'application
de la
réglementation

www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr/



Savoir identifier les éléments présents dans la rue et le réseau GRDF

Les principaux objets représentés sur un plan

Les principaux éléments du mobilier urbain que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

Trottoir, mur 	Poteau Telecom/elec. 	Avaloirs
Accès, seuil 	Arbre 	Plaque d'égout
Bâtiment 	Borne incendie 	Plaque Telecom

Les principaux éléments du réseau gaz que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

Coffret gaz en façade 	Dans la rue 	Armoire gaz 	Dans la rue
Coffrets gaz Enterrés 	Dans la rue 	Regards (Bouches) 	Dans la rue

Dispositifs Importants pour la sécurité

(article R554-30 du code de l'environnement)

(Susceptibles d'être manœuvrés **uniquement** par l'exploitant en cas de dommage)

Robinets (vannes) de réseau	Dans la rue
	Regards ronds, ovales ou chambre GAZ
Une plaque de signalisation jaune indique leurs positions, elle comporte un Numéro.	

L'exécutant des travaux informe son personnel de la présence de ces organes de coupure et veille, pour ceux situés dans l'emprise du chantier, à conserver leur accessibilité et qu'ils ne soient pas dégradés ou rendus inopérants du fait de la réalisation des travaux (article R554-31 du code de l'environnement).

Les objets ne sont pas représentés à leur échelle normale.

Savoir identifier les éléments présents dans la rue et le réseau GRDF (suite)

	Cette borne indique la présence d'un réseau MPC à proximité.
	Les plaques de signalisation rectangulaires ou rondes fixées sur un mur permettent de déterminer la position d'un regard (bouche) de robinet et donc la présence d'un ouvrage. Attention, les regards (bouches) peuvent être recouverts de terre ou de goudron.
	Dans un coffret, la présence d'un détendeur indique que le branchement est raccordé à un réseau en Moyenne Pression B.

Conception Réalisation MISTIGRIS - Mars 2017

Lire et comprendre un plan GRDF

Réglementation travaux

Ref.: 2R0D0812 - Photos: GRDF (Philippe Houassin) / D.R.



Ce document présente les éléments de lecture et de compréhension d'un plan de réseau gaz GRDF grande échelle (1/200^e ou 1/500^e).

À travers ce guide de lecture, vous trouverez les éléments composant les fonds de plan, la représentation des réseaux et des branchements gaz ainsi que les règles pour la localisation.

Lire et comprendre un plan GRDF

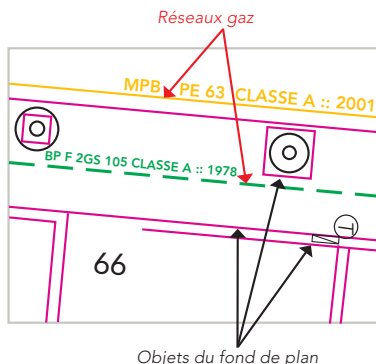
GRDF vient de vous remettre un plan au 1/200° ou au 1/500°.

Éléments composant le plan

Le plan se compose d'un fond de plan (comportant des éléments de voirie et du bâti) et de réseaux de distribution du gaz.

Les réseaux gaz sont représentés selon deux nuances de vert et en orange selon la pression du réseau.

Dans le fond de plan, les bâtiments et les trottoirs sont représentés en noir, gris et magenta.

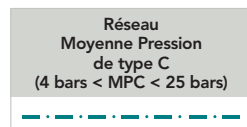
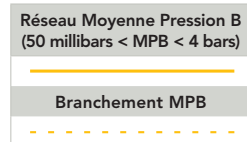
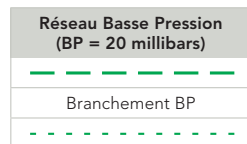


Dans l'exemple ci-contre, il y a deux types de réseaux gaz :

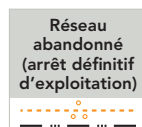
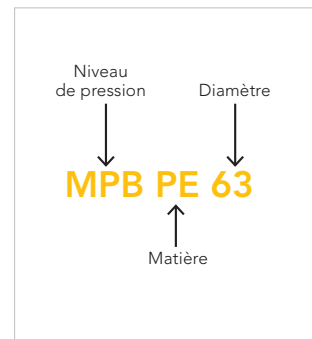
- Une canalisation de type BP en fonte ductile et de diamètre 105 mm.
- Une canalisation de type MPB en polyéthylène et de diamètre 63 mm.

Les réseaux et branchements

Représentation



Texte au-dessus de la canalisation



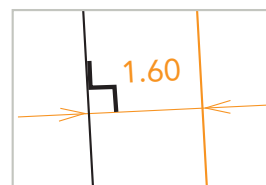
Les cotations

Les cotations sont utilisées pour repérer au sol la position des canalisations en indiquant la distance entre les canalisations et des repères (mobiliers urbains ou façades d'immeubles) visibles, fixes, et durables sur le terrain.

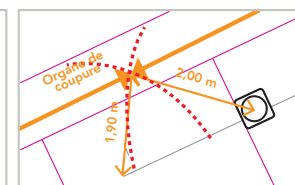
Ce qu'il faut savoir :

Les cotes peuvent avoir deux couleurs : la couleur noire ou la couleur du réseau. Un point du réseau peut être coté :

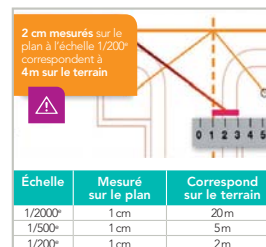
a) Perpendiculairement au mur.
Le réseau MPB (en orange) est coté par rapport à un point perpendiculaire au mur.



b) par triangulation prises par rapport à 2 points ou plus. Le réseau MPB (en orange) est coté par triangulation prises par rapport à 2 points : l'angle du mur et le centre de la plaque d'égout.



Échelle de présentation



Sur un plan au 1/200°

1 cm équivaut à 2 m sur le terrain. À l'aide d'une règle graduée (kutch), mesurez la distance sur le plan entre 2 points. Selon l'échelle, la mesure effectuée sur le plan vous permet ainsi de connaître la distance réelle sur le terrain.

Ex. : 4 cm sur le plan correspond à 8 m sur le terrain.



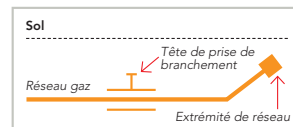
ATTENTION !

Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à la règle graduée indiquée sur le plan.



La profondeur

Sur le plan, elle est indiquée en mètres entre parenthèses dans les caractéristiques réseaux comme par exemple : **MPB PE 110 (0,70)...**



ATTENTION !

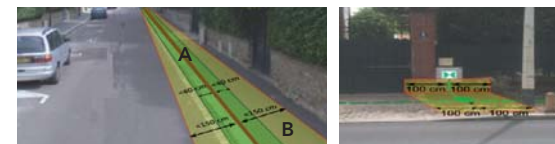
Certains accessoires et les extrémités de réseau peuvent être à une profondeur plus faible que celle du réseau.

Localiser une canalisation GRDF selon sa classe de précision

Pour les canalisations

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. (exception à Paris, les réseaux GRDF sont en classe A, sauf indications contraires en classe B ou C)

Classe de précision	Incertitude maximale de localisation. Le réseau ou tronçon se trouve, par rapport à sa position cartographiée, dans un fuseau :	Pour les tronçons de réseaux qui ont une classe de précision différente de celle du plan, la classe de précision figure dans les caractéristiques réseau comme suit :
A	• Inférieur ou égal à 40 cm pour les réseaux rigides en acier, cuivre, fonte ou tôle bitumée. • Inférieur ou égal à 50 cm pour les réseaux en PE (polyéthylène).	Le terme CLASSE A est inséré en toutes lettres dans les caractéristiques associées aux tronçons en classe A. MPB PE 63 CLASSE A :: 2001. Des séparateurs de classe indiquent les limites des tronçons en Classe A B A MPB PE 63 CLASSE A :: 2001 A B
B	Inférieur ou égal à 1m50.	Sans indication de classe dans les caractéristiques réseaux, le tronçon est en classe B par défaut, sauf indication classe C. (la classe B est parfois indiquée)
C	La position du réseau ou du tronçon de réseau n'est pas connue avec précision.	Série de ???, ou termes position incertaine, supposée, inconnue, approximative...



Pour les branchements

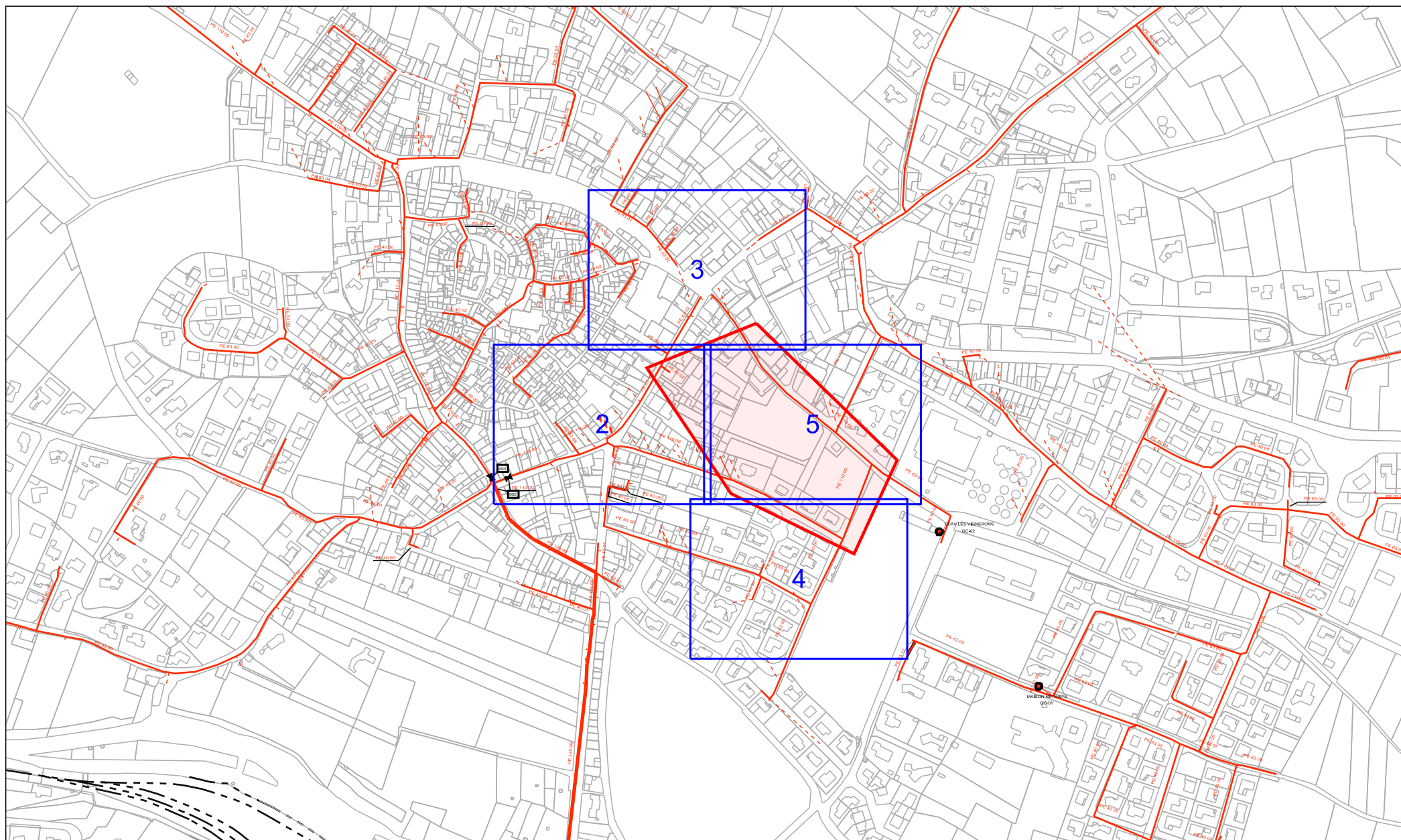
Tous les branchements présents dans l'emprise des travaux sont rattachés au réseau principal représenté et pourvus d'affleurants (coffrets ou regards [bouches]) visibles depuis le domaine public. S'ils ne sont pas cartographiés, les branchements se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre par rapport à l'axe de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, ils sont dans une bande de 1 m de part et d'autre du tracé, ou dans une bande de largeur 0,5 m (0,4 m) de part et d'autre s'ils sont indiqués en classe A (ou CL A). En conséquence, les techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications §3.4, §5.2.7, la fiche RX-DBG et le §5.4.2 du guide technique Version 2017 relatif aux travaux à proximité de réseaux.

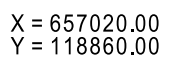


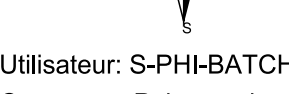
ATTENTION !

Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret et l'immeuble. Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au-dessus de la génératrice supérieure du réseau.

Ce plan représente l'assemblage des plans de précision ci-après.
Il ne peut en aucun cas être utilisé pour repérer nos ouvrages.



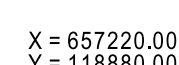


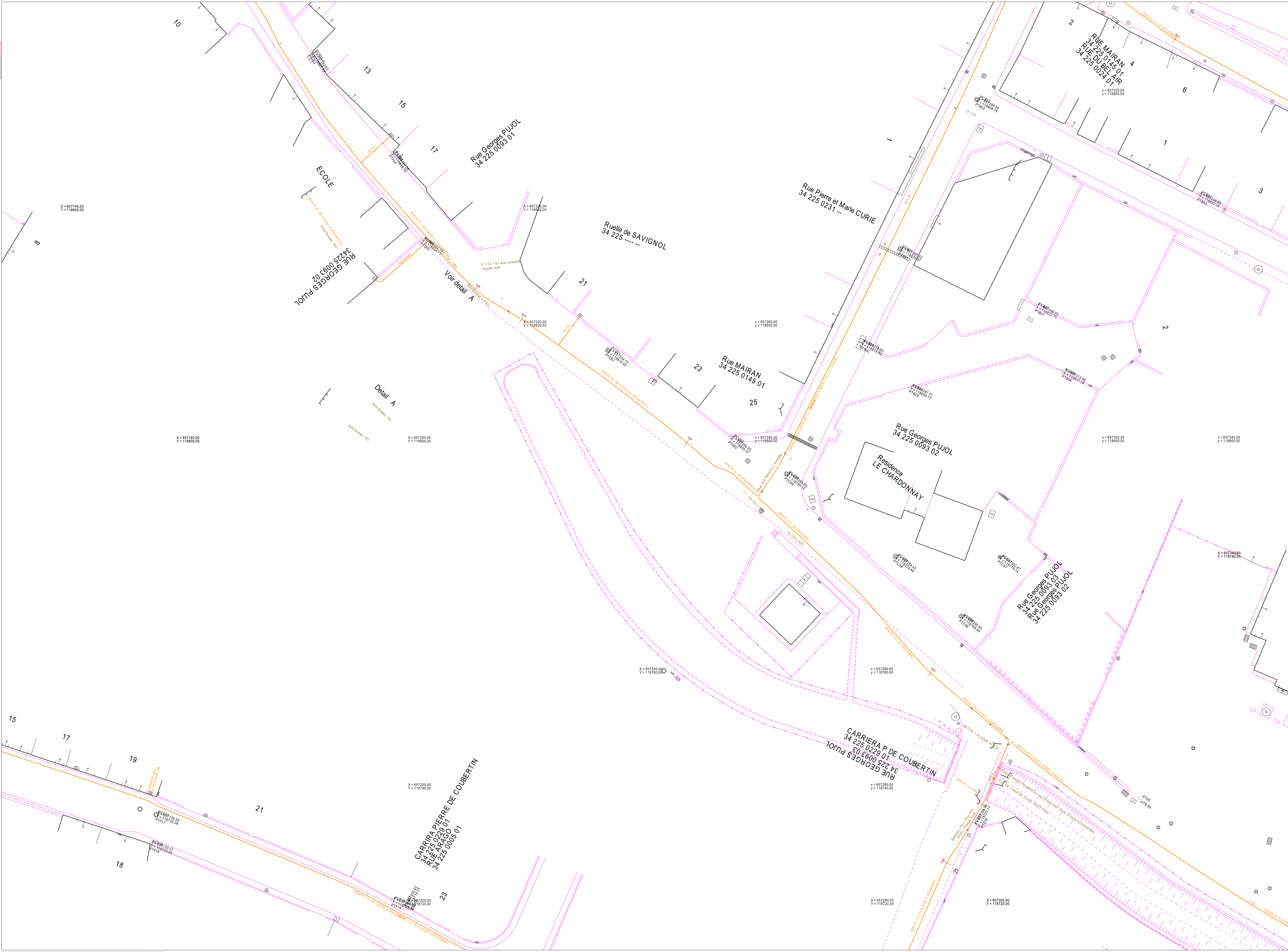


Date d'impression: 26/11/2017

Page 3 sur 5

Description :





Veillez prendre en compte les commentaires suivants :**RECOMMANDATIONS GENERALES LIEES AUX PLANS JOINTS**

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT : avant toute impression des plans joints, assurez vous qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression. - Le format papier des pages à imprimer figure sur chaque plan A4 A3 A2 A1 ou A0. - Le format des plans grande échelle utilisé par GRDF respecte la capacité d'impression maximale que vous avez déclarée dans votre déclaration. Le format A4 est retenu si vous avez sélectionné A4 comme étant votre capacité maximale d'impression ou par défaut en absence de sélection.

PRESENCE D'INCERTITUDES SUR LA POSITION D'OUVRAGES : il existe dans l'emprise de vos travaux ou à proximité de celle-ci, des ouvrages gaz dont l'incertitude de position peut-être assimilée à celle de la classe C. Ces ouvrages sont indiqués par un texte de type "position incertaine" ou par une série de points d'interrogations. Ces textes, ou symboles, sont entourés sur les plans de détails joints. Si vos terrassements croisent ou approchent ces ouvrages à moins de 2m en X,Y, des investigations complémentaires sans fouille sont nécessaires sur cette portion d'ouvrage.

RECOMMANDATIONS GENERALES de GRDF, OU RECOMMANDATIONS LIEES AUX OUVRAGES**RECOMMANDATIONS LIEES AUX BRANCHEMENTS :**

Les branchements sont identifiables par leurs affleurants visibles. S'ils ne sont pas cartographiés, ils se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, le fuseau de même largeur suit le tracé représenté. En conséquence, les

techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications des chapitres §3.4 et § 5.2.7 et la fiche RX-DBG, et § 5.4.2 du guide technique relatif aux travaux à proximité de réseaux.

Attention : Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret.

Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.

LES DISPOSITIFS AVERTISSEURS

Nous attirons votre attention sur le fait que certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements et équipements ou accessoires) situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur. Il convient donc d'avoir toujours à l'esprit que la présence d'un dispositif avertisseur, au-dessus de l'ouvrage de distribution de gaz, n'est pas systématique :

Responsable : EXPLOITANT GRDF

Tél : +33534458320

Date : 27/11/2019

Signature :

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

- C'est le cas des ouvrages anciens enterrés, notamment avant septembre 1994*, ainsi que des ouvrages « tubés » ou posés par des techniques de travaux sans tranchée ou encore des ouvrages en fonte ou des branchements en plomb. (* date NFP 98-331)
- D'une manière générale, l'absence de dispositif avertisseur peut être aussi due au fait que celui-ci ait été retiré par des tiers et non remis en place lors de travaux ultérieurs à la pose des ouvrages.
- En cas de présence de grillage avertisseur, la distance du grillage à l'ouvrage n'est en aucun cas garantie

RECOMMANDATIONS PROFONDEURS DES OUVRAGES

Si aucune profondeur minimale réglementaire de pose n'est indiquée dans la colonne « profondeur mini » à la rubrique « Emplacement de nos réseaux / ouvrages » du récépissé (CERFA N°14435) et si aucune profondeur spécifique n'est indiquée sur le plan, il y a lieu de considérer pour les ouvrages posés à partir du 23 octobre 2004 que la profondeur réglementaire de pose est au moins égale à 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression supérieure à 4 bar quel que soit l'emplacement, 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous chaussée ou zone de stationnement existante, 0,60 m pour des canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous trottoir, accotement.

En toutes hypothèses :

- les profondeurs auxquelles ont été enterrés les ouvrages et branchements situés dans l'emprise du projet de travaux ont pu varier depuis la date de pose
- l'incertitude maximale sur la profondeur d'un tronçon ou d'un branchement est relative à la classe de précision indiquée pour ce tronçon ou ce branchement.

DISPOSITIFS AVERTISSEURS SPECIFICITE : ATTENTION, dans l'emprise des travaux, ou à proximité, sont situés des ouvrages probablement non dotés de dispositif avertisseur (grillage jaune). Les ouvrages antérieurs à 1985 sont particulièrement concernés (l'année des ouvrages est indiquée dans les textes le long des réseaux ; exemple 1978 dans "MPB AC 112 : 1978"). Le risque d'absence de dispositif avertisseur concerne également les branchements. Il convient de prévoir des sondages ou des localisations en techniques douces et de signaler aux équipes intervenantes l'absence probable de dispositif avertisseur.

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOS TECHNIQUES DE TRAVAUX DECLAREES

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

Responsable : EXPLOITANT GRDF

Tél : +33534458320

Date : 27/11/2019

Signature :

Service qui délivre le document

GRDF DRSO DIEM OCCIMED

16 RUE DE SEBASTOPOL

31007 TOULOUSE

France

Tél : +33534458320

Fax : +33534458303

COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°

1948028437.194801RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

Responsable : EXPLOITANT GRDF

Tél : +33534458320

Date : 27/11/2019

Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)

Un document vous est adressé via PROTYS.fr

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe une notification RDT dont les références sont reprises en objet (référence du document et commune principale du chantier).

Ce document vous est transmis grâce à PROTYS.fr

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement,
L'équipe PROTYS.fr

À très bientôt,
Le Service Clients

Ce message est généré automatiquement, il n'est pas possible de répondre à l'expéditeur.

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

Destinataire

- ☒ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : OTEIS
Complément d'adresse : _____
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : 6 9 1 3 4 DARDILLY CEDEX
Pays : _____

N° consultation du téléservice : 2 0 1 9 1 1 2 6 0 3 9 4 6 D

Référence de l'exploitant : REGIE

N° d'affaire du déclarant : 303281994

Date de réception de la déclaration : 26 / 11 / 2019

Commune où sont prévus les travaux : PUISSEGUIER

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : REGIE MUNICIPALE DE CAZOULS LES BEZIERS

Personne à contacter : _____

Numéro / Voie : 11 AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE

Lieu-dit / BP : _____

Code Postal / Commune : 3 4 3 7 0 CAZOULS LES BEZIERS

Tél. : 0 4 6 7 2 6 5 1 8 5

Fax : _____

Éléments généraux de réponse

- ☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- ☒ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : 10 m
- ☐ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe).
Catégorie de réseaux/ouvrages (voir liste des catégories au verso) : _____

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- ☐ Les plans de localisation sont joints Références : _____ Echelle : _____ Date d'édition : ____/____/____ Sensible : ☐ Profondeur mini : _____ cm
- NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.
- ☐ Réunion sur chantier pour réaliser la localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____/____/____ à ____ h ____
- ☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- ☐ (cas d'un récépissé de DT) Les plans de localisation ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.
- ☐ Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est ☐ possible ☐ impossible

Précisez les mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité

- ☐ Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint ☐ Voir la localisation sur le plan joint ☐ Aucun dans l'emprise

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : REGIE MUNICIPALE DE CAZOULS LES BEZIERS

Désignation du service : DT / DICT

Tél. : 0 4 6 7 2 6 5 1 8 5

Signataire

Nom : REGIE MUNICIPALE DE CAZOULS LES BEZIERS

Signature : _____

Date : 26 / 11 / 2019 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 0

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint ma réponse pour votre DT pour la commune de CAZOULS LES BEZIERS.

Si vous désirez un repérage sur site ou une consultation des plans concernant, veuillez nous contacter pour obtenir un rendez-vous.

Bonne réception, cordialement.

GUÉRIN Vincent

Services techniques

ZAE Saint Julien

11 Avenue Pierre et Marie Curie

34370 CAZOULS LES BEZIERS

04.67.26.51.85

06.29.27.25.83

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

Destinataire

- ☒ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : OTEIS
Complément d'adresse :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays :

N° consultation du téléservice : 2019112603946D

Référence de l'exploitant : REGIE

N° d'affaire du déclarant : 303281994

Date de réception de la déclaration : 26 / 11 / 2019

Commune où sont prévus les travaux : PUISSEGUIER

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : REGIE MUNICIPALE DE CAZOULS LES BEZIERS

Personne à contacter :

Numéro / Voie : 11 AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 34370 CAZOULS LES BEZIERS

Tél. : 0467265185

Fax :

Éléments généraux de réponse

- ☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
☒ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : 10 m
☐ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe).
Catégorie de réseaux/ouvrages (voir liste des catégories au verso) :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant :

Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- ☐ Les plans de localisation sont joints Références : Echelle : Date d'édition : Sensible : Profondeur mini :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.
_____/_____/_____
_____/_____/_____
_____/_____/_____
☐ Réunion sur chantier pour réaliser la localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____/____/____ à ____ h ____
☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
☐ (cas d'un récépissé de DT) Les plans de localisation ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.
☐ Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est ☐ possible ☐ impossible

Précisez les mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité

- ☐ Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint ☐ Voir la localisation sur le plan joint ☐ Aucun dans l'emprise

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : REGIE MUNICIPALE DE CAZOULS LES BEZIERS

Désignation du service : DT / DICT

Tél. : 0467265185

Signataire

Nom : REGIE MUNICIPALE DE CAZOULS LES BEZIERS

Signature :

Date : 26 / 11 / 2019 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 0

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint ma réponse pour votre DT pour la commune de CAZOULS LES BEZIERS.

Si vous désirez un repérage sur site ou une consultation des plans concernant, veuillez nous contacter pour obtenir un rendez-vous.

Bonne réception, cordialement.

GUÉRIN Vincent

Services techniques

ZAE Saint Julien

11 Avenue Pierre et Marie Curie

34370 CAZOULS LES BEZIERS

04.67.26.51.85

06.29.27.25.83